

# TABLE DES MATIÈRES

## "L'Africain" n° 235, juin-juillet 2008

Page

1	Éditorial	La Rédaction
ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT		
2	Les causes de la pauvreté en Afrique subsaharienne (I)	J. NTAMAHUNGIRO
14	Pourquoi l'inflation mondiale frappe-t-elle durement l'Afrique ?	Th. AMOUGOU
CULTURE ET SOCIÉTÉ		
20	Célébration de la journée internationale de la femme à Bruxelles	M. TIEMBE
23	Évolution ou émancipation de la femme congolaise	J. MBUNGU N.
25	Incohérences du kimbanguisme	Dr I. B. TEDANGA
30	L'Église et les défis de la société africaine	M. CHEZA
32	Fondation Père EVERARD : rapport 2008	
33-34	PHOTOS	
35	Défense de thèse de doctorat : le contrôle de constitutionnalité en RD Congo	P. G. NGONDANKOY
À TRAVERS LIVRES ET REVUES		
37	1) M. POPOVITCH et F. DE MOOR (sous la direction), Congo Eza.	E. van SEVENANT
37	2) B. SENE MONGABA, L'instant de paix,	E. van SEVENANT
38	3) G. CONVENTS, Images et paix. Les Rwandais et les Burundais face au cinéma et à l'audiovisuel	M. H.
39	Nouvelles familiales	
Page 2 de la couverture : présentation de "L'Africain"		
Page 3 de la couverture : mots croisés n° 249 et 250		Vincenzo SORETTI

---

"L'Africain" : éd. responsable : Eddy VAN SEVENANT, dir. du C.A.C.E.A.C. Asbl, Michel Hakizimana, secrétaire de rédaction, rue Léon Bernus 7, 6000 Charleroi, Tél. ++ 32 (0)71 31 31 86. Fax : ++ 32 (0)71 31 31 84  
E-mail : [caceac@swing.be](mailto:caceac@swing.be)

Comité de rédaction : Antwerpen : G. Muheme Bagalwa ; Bruxelles : Valérian Mudoy, Camille Tedanga Ipotia ; Liège : J.C. Mputu ; Louvain-la-Neuve : Sabine Kakunga ; Namur : Tite Kubushishi, Eustache Niyitugabira.

Allemagne : Shungu M. Tundanonga-Dikunda, e-mail : [Tunda.nonga@t-online.de](mailto:Tunda.nonga@t-online.de)

France : Anicet Mobe Fansiama, 21, Route de Pontoise, F-95100, Argenteuil.

RD Congo : Jean-Pierre Mbwebwa Kalala et François Budim'bani Yambu, FCK. B.P. 1534, Kinshasa.

---

ABONNEMENTS : Ce numéro clôture les abonnements en cours. Avec la nouvelle année académique 2008-2009 commence la **47<sup>ème</sup> année**.

<i>abonnement ordinaire</i> :	Belgique :	15 €
	Europe :	22 €
	reste du monde :	25 €

*abonnement de soutien* : 25 €

payables au CCP 000-1178819-75 du C.A.C.E.A.C. Asbl, Charleroi (Belgique) ou par mandat postal international (si par chèque bancaire, ajouter les frais). Si paiement par virement à partir de l'étranger, utiliser les codes : IBAN BE05 0001 1788 1975 BIC BPOTBEB1

---

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

Cette revue est publiée avec le soutien de la DGCD.

## Éditorial

"L'homme est né libre mais partout il est dans les fers" (J.-J. ROUSSEAU).  
Voici peu, on a célébré en France le 150<sup>e</sup> anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Mais s'il est officiellement abandonné sur l'ensemble de la planète, l'esclavage hélas survit toujours ; simplement, il a pris d'autres formes, non "officielles". Et contrairement à ce que l'on pourrait penser, il est aussi bien présent sur le sol européen.

Le cas le plus courant, c'est celui de jeunes émigrés, esclaves domestiques derrière les murs des maisons privées ou même des ambassades (un cas récent a été découvert en France). Faut-il vous citer le cas d'Henriette qui avait débarqué il y a 5 ans chez une Togolaise mariée à un Français et qui ensuite la "prête" à une amie mauritanienne. Là, Henriette dort par terre, et travaille 15 heures par jour sans salaire. N'est-ce pas là de l'esclavage ? Ahmed est marocain et pendant 3 ans un de ses compatriotes l'a réduit en servitude dans une boucherie, en France encore, et sans aucun salaire. Il dort dans l'arrière-boutique. Lui aussi est arrivé à s'enfuir. Le boucher est actuellement incarcéré et Ahmed vit et travaille avec la communauté Emmaüs.

Le Département d'État américain vient justement de publier un rapport fort intéressant dans lequel il estime le nombre d'"esclaves modernes" dans le monde à plus de 12 millions et d'autres sources montent jusqu'à 24 millions, répartis en esclaves domestiques, esclaves pour dettes (en Inde notamment) esclaves sexuels, enfants soldats etc. (Le rapport est disponible sur internet à l'adresse suivante : <http://www.state.gov>).

Et combien d'autres cas se dévoilent ainsi peu à peu. Mais à côté des cas individuels dont on pourrait allonger la liste pour remplir toute cette revue, ne peut-on pas aussi estimer que des peuples entiers sont soumis à une sorte d'esclavage quand on sait que deux milliards de personnes dans le monde survivent dans la plus extrême pauvreté ? Peut-on parler de liberté quand on a faim ? L'Afrique compte pour beaucoup dans cette misère, elle qui fut conquise, colonisée, néocolonisée, soumise aux diktats de la mondialisation dont elle souffre plus que d'autres : pensons par exemple au scandale des subventions agricoles dans les pays du Nord qui ont pour effet de faire mourir l'agriculture africaine. Et ce n'est pas la récente réunion de la FAO qui pourra rassurer les producteurs du Sud car on n'y a même pas fait allusion dans le communiqué final.

Non, l'esclavage tant décrié officiellement n'est pas disparu et tous les esprits éclairés doivent continuer à protester contre ces situations insupportables, qu'elles se rapportent à des cas individuels ou collectifs.

Enfin, que ceux qui contribuent d'une façon ou d'une autre à l'asservissement d'autres peuples se souviennent de ces propos de Simone WEIL : "Rien au monde ne peut empêcher l'homme de se sentir né pour la liberté. Jamais, quoi qu'il advienne, il ne peut accepter la servitude ; car il pense."

LA REDACTION

# ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT

## Les causes de la pauvreté en Afrique subsaharienne et les enjeux pour en sortir (I)

NDLR : le texte reçu étant très long, il sera publié en deux parties. En voici la première :

Conférence donnée à Palma De Majorca dans le cadre du Séminaire "Stratégies de lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne" du 22 au 24 Avril 2008. Le séminaire était organisé par Voisins Sans Frontières des îles Baléares (VSF-IB), le Collectif d'Éducation en DDH et de Prévention Active des Conflits (CEPAC), avec la participation de différentes organisations d'immigrés originaires d'Afrique résidant aux îles Baléares et de l'Université des îles Baléares.

### **Introduction**

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je voulais d'abord remercier les organisateurs de ce séminaire qui m'ont fait l'amitié de m'inviter, une nouvelle fois, me permettant ainsi de me trouver sur la belle et très accueillante terre des îles Baléares où c'est toujours un plaisir pour moi de passer quelques jours. Elle commence à être ma nouvelle terre d'adoption. J'ajoute aussi que le sujet qu'il m'a été demandé de présenter brièvement est si vaste qu'il faudrait au minimum une semaine pour essayer d'en dessiner les contours. Ma contribution sera donc forcément très limitée. Du reste, ma seule ambition est de lancer le débat, en toute vérité mais de manière constructive. Si d'aventure mon propos arrivait à blesser l'une ou l'autre susceptibilité, qu'elle veuille bien m'en excuser.

Pour que vous puissiez suivre plus facilement mon exposé, je vous propose le plan suivant :

Commençons par l'actualité : Les révoltes de la faim. Nous avons tous vu ces derniers temps sur nos petits écrans

des scènes de pauvres paysans ou habitants des bidonvilles se révolter en Égypte, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, en Éthiopie, au Pakistan, en Thaïlande, en Haïti, au Burkina Faso, en Argentine, au Yémen, au Zimbabwe, au Mexique, au Bangladesh, aux Philippines, en Guinée, en Mauritanie, au Maroc, en Ouzbékistan et dans une trentaine d'autres pays, tous de continents pauvres. Motif : la faim provoquée par l'augmentation brutale des prix des produits alimentaires que les pauvres ne peuvent plus payer. Ces révoltes ont même fait des morts.

Sur un autre plan mais toujours dans le même ordre d'idées, évoquons le *problème des migrations clandestines* qui est toujours d'actualité. Vous me permettrez de faire une longue citation car elle nous plonge dans le cœur même de notre débat.

Dans un article publié par le journal Le Monde Diplomatique de mars 2008, Jean ZIEGLER, écrivain, professeur à l'Université de Genève et surtout Rapporteur Spécial de la Commission des droits de l'homme des Nations unies pour le droit à l'alimentation, écrit : "On estime que, chaque année, quelque 2 millions de personnes essaient d'entrer illégalement sur le territoire de l'Union européenne et que, sur ce nombre, environ 2.000 périssent en Méditerranée, et autant dans les flots de l'Atlantique. Leur objectif est d'atteindre les îles Canaries à partir de la Mauritanie ou du Sénégal, ou de franchir le détroit de Gibraltar au départ du Maroc. Selon le gouvernement espagnol, 47.685 migrants africains sont arrivés sur les côtes en 2006. Il faut y ajouter les 23.151 migrants qui ont débarqué sur les îles italiennes ou à Malte au départ de la Jamahiriya arabe libyenne ou de la

Tunisie. D'autres essaient de gagner la Grèce en passant par la Turquie ou l'Égypte. Secrétaire général de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, M. MARKKU NISKALA commente : *"Cette crise est complètement passée sous silence. Non seulement personne ne vient en aide à ces gens aux abois, mais il n'y a pas d'organisation qui établisse ne serait-ce que des statistiques rendant compte de cette tragédie quotidienne."*<sup>1</sup>

Pour défendre l'Europe contre ces migrants, l'Union européenne a mis sur pied une organisation militaire semi-clandestine qui porte le nom de FRONTEX. Cette agence gère les "frontières extérieures de l'Europe". Elle dispose de navires rapides (et armés) d'interception en haute mer, d'hélicoptères de combat, d'une flotte d'avions de surveillance munis de caméras ultrasensibles et de vision nocturne, de radars, de satellites et de moyens sophistiqués de surveillance électronique à longue distance. FRONTEX maintient aussi sur le sol africain des "camps d'accueil" où sont parqués les réfugiés de la faim qui viennent d'Afrique centrale, orientale ou australe, du Tchad, de la République Démocratique du Congo, du Burundi, du Cameroun, de l'Érythrée, du Malawi, du Zimbabwe... Souvent, ils cheminent à travers le continent durant un ou deux ans, vivant d'expédients, traversant les frontières et tentant de s'approcher progressivement d'une côte. Ils sont alors interceptés par les agents de FRONTEX ou leurs auxiliaires locaux qui les empêchent d'atteindre les ports de la Méditerranée ou de l'Atlantique. Vu les versements considérables en espèces opérés par FRONTEX aux dirigeants africains, peu d'entre eux refusent l'installation de ces camps"<sup>2</sup>

On pourrait multiplier les témoignages.

<sup>1</sup> La Tribune de Genève, 14 décembre 2006.

<sup>2</sup> Jean ZIEGLER, "Réfugiés de la faim", in Le Monde Diplomatique, mars 2008, p. 14.

## Comment comprendre ces phénomènes ?

Selon Gilles Hirzel, représentant en France de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), les responsables sont les dérèglements climatiques qui ont eu lieu durant l'année 2007, la croissance de la population, l'évolution de l'alimentation dans les pays émergents, l'augmentation du prix du pétrole, l'émergence de la production d'agrocultures. Mais "le véritable problème de fond est le désinvestissement dans le secteur agricole depuis de très nombreuses années"<sup>3</sup>. Nous n'allons pas discuter de ces réponses maintenant, mais il nous semble quant à nous que les réponses suivantes sont plus proches de la réalité. Nous citons :

"Les révoltes de la faim dans des dizaines de pays en développement sur tous les continents traduisent une crise profonde et violente des relations économiques internationales et du modèle néo-libéral. Des centaines de millions de personnes dans le monde paient les conséquences de la libéralisation, de la privatisation, de la destruction des agricultures vivrières, de la réduction drastique des budgets sociaux... Les politiques d'ajustement structurel ont contribué à l'affaiblissement des économies des pays du Sud, à l'extension d'une pauvreté massive au nom d'une insertion dans la mondialisation capitaliste qui n'a fait qu'accentuer la vulnérabilité et la dépendance de ces pays. L'augmentation brutale des prix de nombreux produits vitaux révèle et accentue cette crise majeure du mode de développement en contribuant à déstabiliser des sociétés déjà très fragilisées et souvent victimes de régimes répressifs et corrompus. La responsabilité des pays capitalistes développés et des institutions financières et commerciales internationales - l'OMC et le FMI, en particulier - est écrasante. Elle l'est d'autant plus que l'augmentation du prix a été encore aggravée par la

<sup>3</sup> Gilles HIRZEL, "Le retour des révoltes de la faim", in Les Échos, Paris, 18/04/08 (Interview).

spéculation sur les produits de base et les effets de la crise énergétique. La baisse de l'aide publique au développement, pour la deuxième année consécutive, en a encore rajouté"<sup>4</sup>.

### Les causes de la pauvreté

J'en évoque huit : la nature, les guerres, le manque de moyens financiers, le manque d'infrastructures agricoles, la surexploitation de l'environnement, la "paresse africaine", la surpopulation mondiale et le problème de la dette mal posé.

Dans un article consacré à la faim dans le monde, le Programme Alimentaire Mondial des Nations unies (PAM) pose la question du "Pourquoi la faim dans le monde"<sup>5</sup> et spécialement en Afrique. Elle identifie cinq causes principales : la nature, la guerre, la pauvreté, le manque d'infrastructures agricoles et la surexploitation de l'environnement.

Concernant la **nature**, le PAM évoque les catastrophes naturelles comme les inondations, les tempêtes tropicales et les longues périodes de sécheresse se multiplient, avec des conséquences calamiteuses pour la sécurité alimentaire dans les pays pauvres, en développement. A titre d'exemple, le PAM souligne que la sécheresse récurrente a causé des déficits de récoltes et de lourdes pertes de bétail dans des régions de l'Ethiopie, de l'Erythrée, de la Somalie, de l'Ouganda et du Kenya. Dans de nombreux pays, le changement climatique exacerbe des conditions naturelles déjà défavorables.

Pour sa part, le journal le Monde du 8 février 2008 écrit que : "le réchauffement climatique constitue, d'après les experts, un danger majeur pour l'agriculture mondiale. "Les zones touchées par la sécheresse en Afrique

subaharienne pourraient augmenter de 60 à 90 millions d'hectares (...) d'ici à 2060. (...) Le nombre de personnes souffrant de malnutrition pourrait augmenter de 600 millions d'ici à 2080", prévoyait l'ONU en 2007. Chaque étude semble plus pessimiste que la précédente."<sup>6</sup>

Parlant des **guerres**, le PAM rappelle que, lorsque dans les années 1990, la guerre plongea l'Afrique Centrale dans la confusion, la proportion de personnes souffrant de la faim est passée de 53 à 58%. En comparaison, la malnutrition est en recul dans des régions plus pacifiques d'Afrique comme le Ghana et le Malawi.

Évoquant le problème de la **pauvreté**, le PAM écrit : "dans les pays en développement, les paysans n'ont souvent pas les moyens d'acheter des semences pour planter les cultures qui permettraient de subvenir aux besoins de leurs familles. Les artisans manquent de moyens pour se payer les outils pour exercer leur métier. D'autres n'ont pas de terre, d'eau ou d'éducation pour jeter les fondements d'un avenir sûr. Ceux qui sont frappés par la pauvreté n'ont pas suffisamment d'argent pour acheter ou produire suffisamment de nourriture pour eux-mêmes et leurs familles. En conséquence, ils ont tendance à être plus faibles et ne peuvent pas produire suffisamment pour acheter plus de vivres. En résumé, les pauvres ont faim et leur faim les prend au piège de la pauvreté "<sup>7</sup>

**Manque d'infrastructures agricoles** : citant le Rapport 2004 de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur l'insécurité alimentaire, le PAM fait remarquer que trop de pays en développement manquent d'infrastructures agricoles telles que des routes, des entrepôts et des moyens d'irrigation. Il en découle des frais de transport élevés, un manque d'installations de stockage et un approvisionnement en

<sup>4</sup> Parti communiste français, " Révoltes de la faim : pour des mesures urgentes et un changement de politique ", in Bellaciao, (Collectif franco-italien), Paris, 17/04/08.

<sup>5</sup> PAM, " Pourquoi la faim existe-t-elle ", octobre 2007, 2 p. (voir site du PAM).

<sup>6</sup> Frédéric LEMAÎTRE, "Une crise alimentaire majeure se profile ", le Monde, Paris, 8 février 2008, 3 p.

<sup>7</sup> PAM, article cité.

eau peu fiable. Tout concourt à limiter les rendements agricoles et l'accès à la nourriture.

**Surexploitation de l'environnement** : le PAM évoque enfin les pratiques agricoles médiocres, la déforestation, la surexploitation des terres et des herbages qui épuisent la fertilité de la terre et sèment les graines de la faim. Les terres agricoles fertiles du monde sont de plus en plus menacées par l'érosion, la salinisation et la désertification.

**D'autres causes non évoquées par le PAM** : parmi d'autres causes généralement évoquées quant à la pauvreté de l'Afrique, j'en mentionne trois : la paresse, la surpopulation, le problème de la dette.

Pour ce qui est de la "**paresse africaine**", vous avez certainement déjà entendu la rengaine qui affirme comme un dogme que les Noirs sont des fainéants et que les rares fois qu'ils travaillent, ils le font de façon tellement irrationnelle que les résultats sont les mêmes. Ce point de vue se passe de commentaire et est heureusement battu en brèche par une expression française qui dit "travailler comme un nègre" pour signifier que ces gens-là travaillent très durement.

**La surpopulation mondiale** : le 11 juillet 1987, toutes les radios, télévisions et tous les journaux du monde entier annonçaient comme une catastrophe la naissance de la 5<sup>ème</sup> milliardième personne dans une clinique australienne. Selon le Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, "la naissance de la 5<sup>ème</sup> milliardième personne du monde a sonné l'alarme que l'explosion démographique causera sans doute des problèmes sociaux, économiques et politiques pour le monde entier"<sup>8</sup>

---

<sup>8</sup> Cité par MUTOMBO Hanshi-Matuhu, "Controverse autour de l'incidence de l'accroissement de la population sur la croissance économique", in Développement et Coopération, N° 5/1987, p. 19.

**Le problème de la dette mal posé** : dans une réflexion datée de 2000<sup>9</sup>, j'écrivais ceci : "le tiers-monde, dit-on, doit rembourser aujourd'hui plus de 2.100 milliards de dollars. A elle seule, l'Afrique doit rembourser 390 milliards de dollars. Le Honduras, qui avait reçu des institutions internationales la bagatelle de 1 milliard de dollars, a déjà remboursé 4 milliards de dollars et le remboursement est loin d'être terminé. D'autres pays s'endettent pour rembourser, non pas le montant de la dette, mais les intérêts qui parfois dépassent le montant même de cette dette. Rappelons que la dette du tiers monde se contracte de trois manières : les dettes d'État à État, les dettes contractées auprès des banques privées, les dettes contractées auprès des organisations financières internationales comme le FMI et la Banque mondiale. Les préalables du consentement d'octroi de cette dette sont souvent draconiens, à savoir : la mise en marche de ce qu'on appelle pudiquement les "plans d'ajustement structurel" qui consistent à réduire drastiquement les dépenses publiques dans des domaines qui touchent plutôt les plus pauvres : enseignement, santé, aides sociales. Une des conséquences perverses visibles est la dévaluation de la monnaie. Celle-ci touche une fois de plus les populations les plus vulnérables et creuse ainsi *d'avantage le fossé déjà immense* entre une minorité déjà riche et la majorité qui s'en tirait encore relativement bien"<sup>10</sup>.

**Les causes réelles, structurelles** : ces causes concernent aussi bien les pays riches que les pays pauvres.

**Les causes réelles, structurelles côté pays riches**

J'en évoque neuf : le dumping agricole et la destruction des aliments, le pillage des richesses, le vrai problème de la dette, le rôle criminel des multinationales, l'organisation de la

---

<sup>9</sup> Joseph NTAMAHUNGIRO, "Réflexion d'un chrétien sur la remise de la dette en cette année jubilaire 2000", Bruxelles, avril 2000, 9 p.

<sup>10</sup> Joseph NTAMAHUNGIRO, "Réflexion chrétienne... article cité p. 1.

famine et la criminalisation de ceux qui la fuient, les fameux Accords de Partenariat Économique (APE), le pillage des cerveaux des pays pauvres, les investissements dans la guerre plutôt que dans la paix et l'alimentation, le gaspillage des biens de la planète

*Le dumping agricole et la destruction des aliments*

Pour l'Indien Amartya SEN, prix Nobel d'économie en 1998 et investigateur de longue date des questions alimentaires, la "bonne gouvernance" est un rempart confirmé face à la famine : elle n'existe pas dans les pays démocratiques, même très pauvres<sup>11</sup>. Sylvie BRUNEL fait une analyse semblable. Selon elle, il n'existe plus une seule famine, sur notre planète mondialisée, qui ne soit pas politique. "Aujourd'hui, quand une simple pénurie alimentaire dérive jusqu'à provoquer la rupture absolue de l'approvisionnement en nourriture pour des populations entières, et jusqu'au décès de dizaine de milliers de personnes, c'est qu'on l'a toléré, voire encouragé !"<sup>12</sup>

Pour Patrick PIRO du journal l'Événement, le scandale de la faim "se transforme en amoralité profonde pour les pays occidentaux quand les subventions servent à financer l'exportation de surplus d'un secteur agricole - qui a reçu près de 400 milliards d'euros de soutien en 2001 dans les pays de l'OCDE -, qui vont directement concurrencer les agricultures des pays en développement. En moins de dix ans, le cheptel d'Afrique subsaharienne en viande rouge et blanche a été divisé par deux, devant l'afflux de carcasses de bovins ou de poulets bradées".<sup>13</sup>

Sur un autre plan, un auteur évoque la destruction de la nourriture. Khaled ELRAZ écrit : "les chiffres sont accablants : le monde contemporain

détruit quotidiennement des centaines de milliers de tonnes de nourriture inutilisée : stocks agricoles occidentaux et en particulier européens, réserves inutilisées dans les "pays riches" et même dans un grand nombre de "pays moins avancés". Dans le même temps, 850 millions de nos contemporains restent le ventre vide, en proie à la plus grande détresse<sup>14</sup>".

Pour sa part, Jean ZIEGLER, déjà cité, dénonce la concurrence déloyale des pays riches vis-à-vis des pays pauvres. Il affirme qu'en subventionnant son agriculture, l'Europe pratique "du dumping agricole sur les pays africains". Résultat : "sur n'importe quel marché africain, vous pouvez acheter, (...) des fruits, des légumes,... belges, portugais, italiens, espagnols à la moitié ou au tiers du prix du produit agricole équivalent africain"<sup>15</sup>.

*Le pillage des richesses*

Pour faire vite, je vais vous citer des passages très éclairants d'un petit livre intitulé "Bush le cyclone"<sup>16</sup> On y lit notamment : "si l'Espagne et l'Europe ont commencé à devenir riches au 17<sup>e</sup> siècle, c'est parce qu'elles ont volé l'or et l'argent de l'Amérique latine en massacrant les Indiens et sans rien payer. Si la France, l'Angleterre et les États-Unis sont devenus si riches, c'est grâce à l'esclavage, c'est en volant des êtres humains à l'Afrique. Sans rien payer. Si les mêmes et la Belgique, et la Hollande sont devenus si riches à partir du 19<sup>e</sup> siècle, c'est en volant les matières premières de l'Afrique et de l'Asie. Sans rien payer." (p. 15-16) "Depuis cinq siècles, nos grandes sociétés occidentales ont pillé les richesses du tiers-monde, sans les payer. On pourrait faire un tableau de chaque pays riche et montrer l'origine honteuse de chacune de ses grandes fortunes. On pourrait faire l'histoire de

<sup>11</sup> Lire son entretien dans le journal le Monde, Paris, 12/06/2002.

<sup>12</sup> Cité par Patrick PIRO, "Le scandale de la faim", in l'Événement du 26 décembre 2002.

<sup>13</sup> Ibidem

<sup>14</sup> Khaled ELRAZ, "Le scandale de la faim. La FAO vient de révéler l'échec de la lutte contre la famine", in Afrik.com, Paris, 01/11/2006.

<sup>15</sup> Cité par Afrik.com, Paris, 16/10/2007.

<sup>16</sup> Michel COLLON, "Bush le cyclone", Les éditions Oser dire, Paris, janvier 2006.

chaque pays pauvre et montrer qui l'a pillé et comment. Bref, nous – ou plutôt : certains d'entre nous – sommes des voleurs, et c'est pour ça que nous sommes riches : voilà ce qu'on ne peut absolument pas dire dans les médias". (p.16). Ce vol n'est pas un fait historique passé. Il se perpétue aujourd'hui encore caché sous la fausse rhétorique de "la démocratie locale". "Le néocolonialisme continue et perfectionne l'exploitation". (p.16) La fixation unilatérale et tyrannique des prix des matières premières et le poids de la dette étranglent le Sud. "C'est lui (le Nord) qui devrait rembourser ce qu'il a volé !".

### *Le vrai problème de la dette*

Nous avons indiqué plus haut les sommes astronomiques que les pays endettés doivent déboursier et qui dépassent de bien loin ce qu'ils ont reçu. Selon Rudolph STRAHM, l'aide des pays riches aux pays pauvres n'est pas octroyée selon les besoins, mais selon la géopolitique. Ainsi, les pays riches financent plus facilement les projets dits "présidentiels" que les projets agricoles, qui sont les premiers touchés en cas de compression. Pour se faire une idée : dans les années 1965-70, un Israélien recevait comme aide annuelle au développement 36 \$ US, contre 3,4 \$ pour un Burundais, 3,2 \$ pour un habitant de la Haute-Volta et 2,1 \$ pour un Hindou (Inde). Dans le même ordre d'idées, la Banque mondiale et les États-Unis coupèrent tout crédit et toute aide au gouvernement socialiste d'ALLENDE (Chili) qui venait de remporter démocratiquement les élections et qui avait entrepris une réforme agraire en faveur des paysans. Ils les rétablirent et même les augmentèrent dès l'arrivée au pouvoir du dictateur Augusto PINOCHET<sup>17</sup>. Pour rappel, le Général PINOCHET a renversé et assassiné le Président ALLENDE avec le concours très actif du gouvernement américain (la CIA en tête) et de quelques

<sup>17</sup> Rudolph STRAHM, "Pourquoi sont-ils si pauvres ?", éditions la Baconnière, Neuchâtel, 1981, p. 14.

multinationales américaines (dont ITT). La Télévision suisse romande a consacré à ce coup d'État une célèbre enquête diffusée dans son émission "Temps présent". Elle vaut la peine d'être vue.

### *Le rôle criminel des multinationales*

Parlant des multinationales, Michel COLLON déjà cité note que pour mieux exploiter le Sud, les multinationales se fixent des objectifs. À savoir : contrôler les matières premières, contrôler les mains d'œuvre qualifiées et bon marché et dominer les marchés pour vendre leurs produits.

La réalisation de ces objectifs passe par une stratégie : la provocation de la guerre. Ainsi, la guerre contre la RD Congo (menée par l'intermédiaire du Rwanda, de l'Ouganda et de certaines milices) est une guerre pour les bénéfices des multinationales du diamant, du coltan, de l'uranium et d'autres minerais. Or on sait justement, comme le notent les auteurs d'un document publié en ce mois d'avril à Bruxelles, que "la RD Congo est un des pays les plus riches au monde d'un point de vue géologique. Les diamants ainsi que les minerais, comme l'or, le cuivre, l'étain, le coltan et le cobalt, sont les principales ressources minières du pays. Les réserves sont importantes : la RD Congo possède la deuxième réserve mondiale de cuivre et la première de cobalt. La plupart de ces ressources sont situées au Sud et à l'Est du pays, régions âprement disputées lors de la guerre<sup>18</sup>".

Contrairement donc aux idées reçues, la majorité de guerres africaines ne sont pas le fruit de ce qu'un auteur français appelait "le nazisme tropical". Selon Michel COLLON, "la science et les scientifiques fabriquent les idéologies justificatrices de ces guerres. Souvent, ils

<sup>18</sup> Alexia de JONGHE et Anne –Sylvie BERK, "Des conflits liés aux ressources naturelles : le cas du Pérou et de la République Démocratique du Congo. Quel impact sur la souveraineté alimentaire ?", Commission Justice et paix Europe, Bruxelles, 15 avril 2008, p. 17.



appartiennent aux grandes universités du Nord ou aux groupes dirigeant les grands médias. "Il y a quelques années, un économiste réputé, Ian ANGELI, chroniqueur du Wall Street Journal et du Financial Times, déclarait devant un parterre invité par la firme Unisys : 'Il y a six milliards d'êtres humains sur terre, dont cinq milliards ne pourront jamais être utilisés. Il ne sert à rien de vouloir les aider. Les États n'ont rien à y gagner.'" (p.76) Il y a des bouches de trop. Des gens qui "ne pourront jamais être utilisés". Dans ce contexte, la Stratégie pour la Réduction de la Population (dont parle Susan GEORGE dans le Rapport Lugano, Paris, Fayard, 2000) utilise la tactique de la guerre pour éliminer "ces hommes et femmes de trop".

*L'organisation de la famine et la criminalisation de ceux qui la fuient*

La formulation n'est pas de moi mais de Jean ZIEGLER déjà cité. Je me permets encore de le citer longuement, car ce qu'il dit est si juste et il parle d'autorité. Nous lisons donc : "La fuite des Africains par la mer est favorisée par une circonstance particulière : la destruction rapide des communautés de pêcheurs sur les côtes atlantique et méditerranéenne du continent. Quelques chiffres. Dans le monde, 35 millions de personnes vivent directement et exclusivement de la pêche, dont 9 millions en Afrique. Les poissons comptent pour 23,1 % de l'apport total de protéines animales en Asie, 19 % en Afrique ; 66 % de tous les poissons consommés sont pêchés en haute mer, 77 % en eaux intérieures ; l'élevage en aquaculture de poissons représente 27 % de la production mondiale. La gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des zones économiques nationales revêt donc une importance vitale pour l'emploi et la sécurité alimentaire des populations concernées.

La plupart des États de l'Afrique subsaharienne sont surendettés. Ils vendent leurs droits de pêche à des

entreprises industrielles du Japon, d'Europe, du Canada. Les bateaux-usines de ces dernières ravagent la richesse halieutique des communautés de pêcheurs jusque dans les eaux territoriales. Utilisant des filets à maillage étroit (interdits en principe), elles opèrent fréquemment en dehors des saisons où la pêche est autorisée. La plupart des gouvernements africains signataires de ces concessions ne possèdent pas de flotte de guerre. Ils n'ont aucun moyen pour faire respecter l'accord. La piraterie est reine. Les villages côtiers se meurent.

Les bateaux-usines trient les poissons, les transforment en surgelés, en farine ou en conserves, et les expédient du bateau aux marchés. Exemple : la Guinée-Bissau, dont la zone économique abrite un formidable patrimoine halieutique. Aujourd'hui, pour survivre, les Bissagos, vieux peuple pêcheur, sont réduits à acheter sur le marché de Bissau – au prix fort – des conserves de poisson danoises, canadiennes, portugaises.

Plongés dans la misère, le désespoir, désarmés face aux prédateurs, les pêcheurs ruinés vendent à bas prix leurs barques à des passeurs mafieux ou s'improvisent passeurs eux-mêmes. Construites pour la pêche côtière dans les eaux territoriales, ces barques sont généralement inaptes à la navigation en haute mer.

Et encore... Un peu moins d'un milliard d'êtres humains vivent en Afrique. Entre 1972 et 2002, le nombre d'Africains gravement et en permanence sous-alimentés a augmenté de 81 à 203 millions. Les raisons sont multiples. La principale est due à la politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne.

Les États industrialisés de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont payé à leurs agriculteurs et éleveurs, en 2006, plus de 350 milliards de dollars au titre de subventions à la production et à l'exportation. L'Union européenne, en particulier, pratique le dumping agricole

avec un cynisme sans faille. Résultat : la destruction systématique des agricultures vivrières africaines<sup>19</sup>.

*Les fameux Accords de partenariat économique (APE)*

Dans le même esprit d'une économie prédatrice de la part des pays riches, ceux-ci viennent d'inventer les Accords de partenariat économique (APE), puisque le mot partenariat est à la mode. De quoi s'agit-il ? Selon le dogme principal des pays riches, les APE sont censés remplacer les accords commerciaux préférentiels signés entre l'UE et les pays Afrique Caraïbes/Pacifique (ACP). Ces accords expiraient en décembre 2007 et l'UE a exercé des pressions énormes sur les pays ACP pour signer les APE avant cette date fatidique.

Or comme le souligne – parmi bien d'autres – la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), il existe "des impacts négatifs potentiels de ces accords sur les droits économiques et sociaux dans les pays africains et en particulier sur le droit à l'alimentation, à la santé, au travail et au développement (...)". La FIDH dénonce "l'insistance de la Commission européenne à éliminer les taxes à l'exportation, utilisées par plusieurs pays africains pour obtenir des revenus. La suppression de ces taxes pourrait entraîner une baisse des dépenses publiques dans des domaines pourtant vitaux tels que la santé et l'éducation. Elle entraînera aussi la désintégration régionale puisque plusieurs pays isolés ont signé des accords intérimaires, ce qui est susceptible d'affecter les relations commerciales avec d'autres pays de leur région puisque la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) et l'Union douanière d'Afrique australe ressortent très divisées des négociations. Et ceci est en contradiction avec l'un des objectifs annoncés des accords de partenariat économiques : celui de développer et

renforcer l'intégration régionale. Plus grave : des clauses de sauvegarde inappropriées (manque de flexibilité, procédures lourdes, durée limitée) qui ne permettent pas une protection adéquate de l'agriculture et des industries fragiles. L'insistance de la Commission européenne pour obtenir des engagements sur les services et l'investissement dépasse les exigences des règles de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC)"<sup>20</sup>.

*Le pillage des cerveaux des pays pauvres*

Il n'est un secret pour personne que les pays riches pillent aussi les matières grises des pays pauvres. Alors qu'ils ont tout le temps à la bouche la défense des droits de l'homme, ils ne s'empêchent pas de soutenir – et même de sauver militairement – des dictatures pour leurs intérêts politiques et économiques. Pour ne parler que de l'Afrique, ce sont ces dictatures qui obligent les meilleurs cerveaux à quitter leurs pays, fuyant la mort, la prison, la misère afin de chercher un espace de liberté et d'épanouissement.

Pour ne prendre qu'un exemple, citons celui de la santé. Selon une dépêche de l'association burundaise de défense des droits de l'homme ITEKA, citant les propos d'un médecin canadien ; "le recrutement massif de personnels de santé africains par les pays riches devrait être considéré comme un crime international (...) car la fuite des cerveaux hypothèque l'avenir des systèmes de santé africains. Certes ce commerce, car c'est vraiment de cela dont il s'agit, n'est pas nouveau. Le problème a même fait l'objet d'un rapport spécial à la dernière Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement. C'est pourtant la première fois qu'il est assimilé à un crime, et de surcroît, dans une revue scientifique de référence. Le recrutement intensif de personnels africains déstabilise les systèmes de santé locaux. Il contribue

<sup>19</sup> Jean ZIEGLER, "Réfugiés de la faim", article déjà cité.

<sup>20</sup> Lettre de la FIDH aux Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA) réunis au 10<sup>ème</sup> Sommet, Paris, 31/01/2008, 2 p.

aux crises sanitaires majeures que connaît le continent (...). Nous sommes face à un crime international. Des pays comme la Grande-Bretagne, les États-Unis, l'Australie, le Canada, l'Arabie Saoudite et les Émirats arabes unis régulent leur population médicale en recrutant notamment en Afrique subsaharienne.

Le résultat est accablant : la Tanzanie par exemple se retrouve avec 800 professionnels de santé pour 40 millions d'habitants. Soit 0,02 pour 1.000 habitants. L'Éthiopie et Madagascar font à peine mieux, avec un taux de 0,03 tandis qu'au même moment, la Grande-Bretagne aligne 2,30 médecins pour 1.000 habitants. Cerise sur le gâteau, les pays recruteurs prennent dans leurs filets les meilleurs éléments du continent africain. Médecins, infirmiers, pharmaciens, tous terminent leurs études en Afrique avant le grand départ. Le Royaume-Uni a ainsi économisé 86 millions d'euros grâce au recrutement de médecins ghanéens entre 1998 et 2002<sup>21</sup>.

Pour revenir au climat, on sait bien que ce sont les pays industrialisés qui polluent la planète mais que les conséquences dramatiques s'abattent sur les pays pauvres qui n'ont aucun moyen pour les réguler.

*Les investissements dans la guerre plutôt que dans la paix et l'alimentation*

Dans son livre "Les stratèges de la faim", Susan GEORGES écrivait en 1981 : "une campagne pour éliminer la mouche tsé-tsé en Afrique permettrait de mettre en valeur une zone de culture et de pâturage presque aussi grande que les États-Unis. Une telle campagne coûterait plus ou moins 2,5 milliards de dollars... Ensuite, le développement de la technologie permettrait de mettre en culture 10 millions d'hectares par année. En dépensant 90 milliards de dollars dans les 10 prochaines années, il serait possible de rendre productifs 70 millions d'hectares supplémentaires, de réaliser d'énormes projets d'irrigation et de rénover la plupart

des systèmes d'irrigation inadéquats existant aujourd'hui. A titre de comparaison, le monde a dépensé 350 milliards de dollars en armement pour la seule année 1976"<sup>22</sup>.

Dans le même ordre d'idées, en 1979, le monde a consacré 400 francs français par personne pour l'armement alors que l'ONU ne recevait que 57 centimes et les opérations internationales pour le maintien de la paix...5 centimes.. La même année, le monde a consacré 468 millions de dollars à la recherche agricole contre 10,6 milliards de dollars à la recherche militaire.

*Le gaspillage des biens de la planète*

Dans les années 1988, la population des pays riches consommait à elle seule les 7/8 de toutes les ressources de la planète. A eux seuls, les Américains qui ne représentaient que 6% de la population mondiale consommaient plus ou moins 50% de toutes les ressources mondiales. Ainsi, un Américain consommait, en 1970-1972, 910 kg de céréales contre 194 kg pour un habitant des pays pauvres. Des 910 kg, les États-Unis consacraient 70 kg à l'alimentation humaine directe et 840 kg à l'alimentation animale<sup>23</sup>. En 1980, un Américain consommait autant d'énergies que 1.100 Rwandais.

### **Les causes réelles, structurelles côté pays pauvres**

J'en évoque sept : les détournements, la corruption et la mauvaise gestion, les inégalités sociales trop criantes, la fuite des capitaux, la mise à l'écart de l'agriculture, le manque de planification et de projets de société et le manque d'une vision commune régionale et continentale.

*Les détournements*

Vous connaissez sûrement la blague qui court à propos de deux ministres des travaux publics français et

<sup>21</sup> Ligue ITEKA, "Afrique : le pillage des cerveaux continue", Bujumbura, 7 Avril 2008.

<sup>22</sup> Susan GEORGE, " Les stratèges de la faim ", éditions Grounauer, Genève, 1981, p. 344.

<sup>23</sup> Rudolph STRAHM, op. cit., p. 14.

congolais. Selon l'histoire, le ministre congolais participe à une réunion en France puis rend une visite de courtoisie à son homologue français. Il admire beaucoup sa villa et lui demande comment il a fait pour se construire une si belle maison compte tenu de son salaire. Le ministre français l'amène à la fenêtre et lui montre une autoroute. "Tu vois cette autoroute ? J'ai demandé à l'entrepreneur de raccourcir la largeur de quelques centimètres et cela m'a permis de me construire cette villa".

Quelque temps plus tard, le ministre français participe à une réunion au Congo. Après la réunion, il rend une visite de courtoisie à son homologue. Ce dernier l'amène dans un véritable château, tellement le bâtiment était grand, somptueux avec tout ce qu'il y a de plus riche, de plus cher, du parquet au mobilier. Le Français s'exclame et dit : "Quand tu es venu chez moi, tu as admiré ma villa qui est une véritable hutte à côté de la tienne. Pourtant, un ministre congolais gagne un salaire de loin inférieur à celui d'un ministre français". Le ministre congolais mène alors son visiteur à la fenêtre de ce beau joyau artistique situé sur une haute colline et dominant tout le paysage. "Tu vois cette autoroute ?" lui demande-t-il. Le Français a beau regarder dans toutes les directions et jusqu'à l'horizon mais il ne voit rien. Alors il dit à son hôte : "Mais je ne vois pas d'autoroute". "Justement", lui répond le ministre congolais. Cela se passe de commentaire.

#### *La corruption et la mauvaise gestion*

Je ne connais pas un seul pays africain où l'on ne dénonce pas ces deux maux. Pour évoquer rapidement deux exemples, je prendrai le cas du Burundi, mon pays natal et celui de la RD Congo. Au Burundi, selon deux études publiées en mars 2006 et novembre 2007<sup>24</sup> par le

Forum pour le Renforcement de la Société civile (FORSC), "la corruption est devenue un phénomène social total. Elle renvoie à toutes les sphères de la vie sociale (économique, sociale, juridique et politique)". Pour sa part, l'Observatoire de lutte contre la corruption et les malversations économiques (OLUCOME), association agréée en décembre 2002, a déjà traité 7.219 cas de corruption et de malversations diverses.

Selon cette organisation, au 30 juin 2007, le manque à gagner pour l'État burundais était de 186.303.827.008 francs burundais (Fbu). Pour votre information, 1 € s'échange aujourd'hui contre 1.800 Fbu et le salaire d'un fonctionnaire moyen est de plus ou moins 40.000 Fbu, soit moins de 25 €. Parmi les cas traités par OLUCOME se trouve un avion "Aluette" importé d'Espagne le 23 septembre 1998 pour un montant de 650.000.000 Fbu alors qu'il manquait des pièces maîtresses. Cet avion n'a jamais volé. L'OLUCOME affirme que pour les années 2006-2007, c'est la moitié du budget national qui a été détourné. A ce jour, aucun coupable n'a encore été puni.

Dans le cas de la RD Congo, la Ligue congolaise de lutte contre la corruption (LICOCO) a dressé, le 23 novembre 2007, la liste des 10 principales personnalités qui se sont livrées à des détournements. Le plus petit détournement est d'un demi million de dollars et le plus grand de plus de 100 millions de dollars.<sup>25</sup> La même association a publié pour l'année 2006 la liste des "cabinets ministériels les plus gourmands de l'année budgétaire 2006."<sup>26</sup> Sur 44 ministères étudiés, certains consacrent entre 50% et 99,5% de leurs budgets au fonctionnement du Cabinet ministériel. On peut citer notamment le ministère de la Fonction publique : 99,5%, le ministère des Sports et Loisirs : 87%, le

---

corruption au Burundi", Bujumbura, 22 novembre 2007, 14 p.

<sup>25</sup> LICOCO, "Hit parade des meilleurs détourneurs des deniers publics pour l'année 2007 en RD Congo", Kinshasa-Oslo, 23 novembre 2007, 10 p.

<sup>26</sup> LICOCO, janvier 2007, 14 p.

---

<sup>24</sup> FORSC, "Étude sur la problématique de la corruption au Burundi", Bujumbura, 28 mars 2006, 23 p. et "Décryptage du phénomène de la

Ministère du Tourisme : 59%, le Ministère des Affaires sociales : 54,7%, le Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale : 53,6%.

#### *Les inégalités sociales trop criantes*

Lors d'un séminaire international tenu à Addis-Abeba (Éthiopie), le 1<sup>er</sup> mars 2008, le directeur général du ministère éthiopien du Commerce et de la Coopération, M. SEYDOU GUËYE, a déploré une croissance de la pauvreté en Afrique subsaharienne malgré la croissance économique de ces pays. "En dépit de la croissance économique des dernières années, a-t-il dit, l'Afrique subsaharienne est la seule région en développement où le nombre de pauvres n'a cessé de croître". D'après les dernières statistiques de la Commission économique pour l'Afrique, les pays du continent ont connu une croissance constante supérieure à 5% depuis 2004, avec un record de 5,7% en 2006. "Malgré les signes de croissance économique, l'Afrique demeure encore en marge du processus de mondialisation" et, selon le représentant sénégalais à cette conférence, "l'ouverture des marchés africains, qui aurait dû augmenter les richesses nationales, a au contraire eu l'effet de marginaliser davantage le continent et ne s'est pas révélé un facteur de croissance. L'Afrique représente moins de 2% du marché planétaire alors que dans les années 80, elle en occupait 12%".<sup>27</sup> En cause, la richesse est concentrée dans les mains d'une infime minorité et la majorité vit dans la misère.

Autre signe de ces inégalités, le cas du Brésil. En 1988, ce pays était une moyenne puissance. Son PIB est passé de 1965 à 1985 de 220 à 1.575 dollars US. Il était le deuxième producteur de soja, le premier producteur mondial de sucre et de café. Il était dans les 5 premiers producteurs mondiaux pour 18 produits agricoles et il était sur le point de se doter de la technologie nucléaire. De 1965 à 1974, l'accroissement de sa production

<sup>27</sup> DIA, "Afrique subsaharienne : malgré la croissance, la pauvreté ne cesse de croître", Addis-Abeba, le 1 mars 2008, 1 p.

avait été de 6,3% contre 2,9% de croissance démographique. Pourtant, des millions de Brésiliens mouraient de faim ou de malnutrition.

#### *La fuite des capitaux*

Dans son livre "Silence d'argent, la Suisse, carrefour financier"<sup>28</sup>, Urs HAYMOZ écrit que sur la bagatelle de plus ou moins 24 milliards \$ US de dépôts bancaires étrangers en Suisse en 1979, "90% venaient des pays pauvres et étaient des capitaux en fuite". En août 1988, la presse suisse a révélé que l'ex-Président Joseph MOBUTU de l'ex-Zaïre avait déposé dans les banques suisses plus ou moins 18 milliards \$ US, soit plus que la dette totale des pays de la région des Grands Lacs africains. Dans ce même ordre d'idées, l'Agence France Presse (AFP) a révélé, que le 19 juin 2007, le parquet de Paris avait ouvert une enquête préliminaire contre les chefs d'État du Gabon (Omar BONGO) et du Congo-Brazzaville (Denis SASSOU N'GUESSO). La plainte venait de trois associations : "Sherpa", un réseau international de juristes ; "Survie", qui dénonce le soutien de Paris à des dictateurs africains, et la "Fédération des Congolais de la diaspora". Elles accusent ces chefs d'État de posséder en France des biens financés par de l'argent public détourné, ce qui s'appelle "recel de détournement de biens publics". Ces plaintes ont provoqué des tensions dans les relations diplomatiques entre la France et ces deux pays. Résultat : l'enquête a été classée sans suite.

#### *La mise à l'écart de l'agriculture*

Afrede MULELE, paysan zambien, président d'une coopérative laitière de la région de Kazungula dans le sud du pays, participait au Sommet du développement durable qui se tenait à Johannesburg. Voilà ce qu'il dit de son gouvernement : "Avec la vague néolibérale, l'État s'est désengagé de son soutien à l'agriculture.

<sup>28</sup> Urs HAYMOZ, "Silence d'argent. La Suisse, carrefour financier", éd. CETIM, Genève 1979, p. 34.

Le marché intérieur s'est complètement dérégulé. Personne pour s'occuper du transport, des routes, du stockage, des prix. L'agriculture locale était en train de mourir à petit feu. L'an dernier, le gouvernement a commencé à faire marche arrière. Mais il faudra du temps. Aujourd'hui, on attend l'aide alimentaire...".

*Le manque de planification et de projets de société*

Quand surviennent des catastrophes en Afrique – sécheresse, pluies torrentielles ou autres – un bon nombre d'autorités réagissent en appelant à l'aide. Une fois la catastrophe passée ou atténuée, elles oublient cette catastrophe jusqu'à la prochaine. Aucune mesure n'est prise pour y faire face. Pourtant, les solutions pourraient être très simples comme profiter des saisons de très bonnes récoltes pour stocker le surplus et prévenir l'avenir. Or comme le souligne OXFAM, pour résister aux changements climatiques, "les communautés doivent améliorer leur résistance en adoptant des technologies adéquates et en diversifiant leurs moyens de subsistance afin de surmonter le stress climatique à venir, d'une ampleur jamais expérimentée par l'être humain. Les ministères doivent apprendre à planifier et budgétiser en tenant compte de l'incertitude climatique. Les infrastructures nationales – neuves ou anciennes – telles que les hôpitaux, les réservoirs et les routes, doivent être conçues ou adaptées pour résister aux variations climatiques".

*Le manque d'une vision commune régionale et continentale*

Il existe dans l'Afrique subsaharienne une multitude d'organisations régionales et commerciales. On peut citer notamment la Communauté de l'Afrique de l'Est (East African Community – EAC), le Marché commun de l'Afrique australe (Common Market for Eastern and Southern Africa – COMESA), la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (Southern African Development Community – SADC) et la Communauté économique des Pays des Grands Lacs (CEPGL) qui regroupe le Burundi, la RD Congo et le Rwanda. Bien que ces organisations existent depuis longtemps, on ne sent pas beaucoup leur dynamisme dans la vie des populations de ces pays. Cette dernière organisation a été mise à mal par les guerres qui ont déchiré la RD Congo depuis 1996 et sa relance sous les pressions européennes se fait à pas de tortue. Ainsi, aux dernières nouvelles, la RD Congo n'a toujours pas envoyé de représentants au secrétariat général de l'organisation et les contributions financières des trois pays membres (Burundi, RD Congo et Rwanda) se font toujours attendre. Rappelons que dans le passé, la CEPGL avait dépendu de dons de l'Union Européenne (UE). On voit aussi que malgré l'appel pressant de la Libye, l'Union africaine (UA) peine à prendre réellement son envol. (à suivre)

Joseph NTAMAHUNGIRO

***VENTE DE "L'AFRICAIN" AU NUMÉRO***

*L'Africain* est en vente dans les librairies suivantes :

**A Bruxelles :**

Librairie U.O.P.C, Avenue Gustave Demey 14-16 1160 BRUXELLES

**A Louvain-la-Neuve :**

Librairie Agora, Agora 11

1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

## Pourquoi l'inflation mondiale frappe-t-elle aussi durement l'Afrique ? D'où vient-elle ? Que faire pour l'avenir ?

**A** lors que l'Afrique est un continent majoritairement agricole, la FAO affirme que de nombreux pays africains dont le Sénégal, l'Égypte, le Burkina Faso, le Burundi, la Centrafrique, la Guinée-Bissau, le Lesotho, la Mauritanie, le Libéria, La Sierra Leone, la Somalie, le Zimbabwe, le Kenya, l'Ouganda, l'Érythrée, la RD Congo, le Congo-Brazzaville, le Soudan, le Swaziland, le Tchad et la Côte d'Ivoire sont largement touchés par la pénurie des denrées alimentaires. Quels sont les facteurs conjoncturels et structurels qui expliquent pourquoi l'Afrique est aussi farouchement touchée par l'inflation mondiale ? Quelles politiques de développement adopter pour y remédier dans l'avenir ?

### **Les facteurs conjoncturels internationaux**

#### *La crise des subprimes*

L'économie mondiale connaît une période de récession entraînée par un concours de plusieurs phénomènes. Au niveau du système financier international, tout a commencé avec les *subprimes*, ces crédits immobiliers à taux variables consentis abondamment par les banques américaines aux ménages sans tenir compte de leurs capacités de remboursement. Il y a eu ensuite une hausse des taux d'intérêts qui, les crédits étant à taux variables, a gonflé le montant que les ménages américains devaient rendre à leurs banques pour rembourser leurs crédits. Conséquence, les maisons ont été saisies par les banques et vendues avec une grande décote financière, non seulement parce que l'offre de maisons était largement supérieure à sa demande, mais aussi parce que les banques avaient un besoin urgent de combler le gouffre que les crédits consentis avaient creusé dans leurs fonds propres. Ces expulsions et ventes en cascade de maisons ont entraîné la hausse des créances douteuses

dans les bilans des banques qui s'étaient en plus lancées dans des opérations de titrisation complexes (transformation des crédits immobiliers en valeurs mobilières) entre elles au sein du marché interbancaire (marché où les banques s'échangent leurs excédents et leurs déficits), et des marchés financiers : d'où la crise des *subprimes* qui, étant donné le caractère interconnecté du système bancaire international et le poids du système financier américain, affecte la politique de crédit internationale par la hausse des taux débiteurs et la perte de confiance entre les banques dont certaines, comme *Gordon Rock*, sont tombées en faillite. En conséquence, la Réserve fédérale américaine (FED) et la *Bank of England* sont intervenues pour injecter des liquidités dans l'économie qui en avait grand besoin : cet enchaînement de faits constitue la première cause de l'inflation mondiale actuelle.

#### *La hausse du prix du pétrole*

Le pétrole est la principale source d'énergie des économies industrialisées. Son prix est en hausse en ce moment (114 \$ le baril) parce que sa demande a augmenté plus que d'habitude suite à l'industrialisation rapide notamment de la Chine et de l'Inde qui, avec des systèmes productifs hautement énergivores et leurs immenses populations, consomment beaucoup de pétrole pour alimenter leur croissance à deux chiffres. En outre, la tendance haussière du prix du pétrole se renforce par le fait que l'énorme déficit public américain et la crise des *subprimes* entraînent une défiance vis-à-vis du dollar américain au bénéfice du pétrole. Autrement dit, le pétrole voit encore sa demande augmenter parce qu'il devient plus sûr d'avoir des actifs libellés en or noir qu'en dollar américain : il devient une valeur refuge pour de nombreux acteurs économiques. C'est la deuxième source de l'inflation mondiale.

### *La hausse et la diversification de la demande des produits alimentaires*

Cette hausse est due à trois principaux paramètres. D'abord, la naissance des classes moyennes dans de nombreux pays émergents (Chine, Inde, Brésil...) entraîne une homogénéisation des habitudes alimentaires entre l'Asie, l'Occident et l'Amérique latine. D'où une augmentation des prix liée au fait que la hausse de la demande mondiale de denrées alimentaires est plus grande que celle de l'offre. Ensuite, le fait que plusieurs pays fassent des recherches sur les biocarburants entraîne tant une hausse supplémentaire de certains produits agricoles de consommation courante qu'une concurrence entre la demande mondiale pour consommer, et la demande mondiale pour fabriquer des biocarburants devenus plus attractifs suite à la flambée du prix du baril. Il en résulte une rareté des produits alimentaires alors que la demande se diversifie et augmente. Enfin, échaudés par la crise des *subprimes*, de nombreux spéculateurs se sont mis à placer leurs ressources financières sur les matières alimentaires (soja, riz, maïs, blé...) qui voient ainsi leurs prix s'envoler en un temps record : c'est la troisième cause de l'inflation mondiale.

### **L'impact des facteurs conjoncturels sur les structures productives africaines**

Quels sont les facteurs multiplicateurs des effets de cette conjoncture économique internationale sur les populations africaines ?

#### *Un environnement politique favorable aux émeutes*

Il faut dire que la hausse des prix généralisée qui frappe de nombreux pays africains agit surtout comme "la goutte d'eau qui fait déborder le vase" des souffrances sociales endurées par des populations au sein de régimes instables, peu crédibles et largement contestés. Situation qui constitue un terreau fertile aux émeutes urbaines dont les mobiles ne sont pas seulement la hausse des prix,

mais des problèmes sociopolitiques de fond ayant depuis longtemps mis les populations "sur les dents". La hausse des prix des denrées alimentaires ne constitue ainsi que l'élément en trop qui sert de détonateur à l'embrasement général. Autrement dit, la hausse des prix affecte bien la Côte d'Ivoire, le Tchad, le Soudan, le Kenya ou le Zimbabwe, mais elle vient se greffer sur une situation sociopolitique déjà hautement conflictuelle, délétère et explosive que seul le fait de manger à sa faim tempérait encore. Le prototype de ce cas est le Cameroun qui, bien que connaissant une inflation des produits de bases, n'est pas cité par la FAO comme un pays connaissant une pénurie des produits alimentaires. Ici, l'inflation est venue renforcer l'exaspération et la frustration d'une population qui acceptait déjà très mal le projet de révision constitutionnelle introduit par l'actuel président pour se maintenir au pouvoir *ad vitam aeternam*. Il apparaît ainsi que l'inflation mondiale se répercute avec d'autant plus d'ampleur sur l'Afrique qu'elle s'y joint à un ensemble de souffrances sociales et de contestations des régimes en place par les populations africaines.

#### *Les systèmes financiers africains*

Libéralisées depuis les ajustements structurels des années 1980, les grandes banques africaines sont interconnectées aux banques privées internationales en crise dont elles sont des filiales. Ceci étant, il va sans dire que la hausse du coût du crédit sur le plan international se répercute aussi sur le coût du crédit en Afrique pour celles des populations qui y ont accès. Celles des populations africaines qui subissent le rationnement du crédit du système bancaire officiel ne sont pas épargnées. Elles sont doublement sanctionnées : d'un côté, les marchés financiers étant encore peu développés, la baisse de la masse monétaire qui résulte du manque de liquidité actuel, réduit le montant du numéraire (pièces et billets) qu'elles utilisent abondamment dans les circuits informels. De l'autre, ce manque de liquidité entraîne une hausse des taux



d'intérêts informels pour ceux qui y empruntent. Il devient donc très difficile de consommer car avoir de l'argent devient très coûteux et les prix des produits augmentent parce que le marchand du coin achète plus cher et vend aussi obligatoirement plus cher.

#### *La division coloniale du travail*

En ce qui concerne la structure des économies africaines et l'impact que la conjoncture internationale a sur elles, une chose banale mais fondamentale est à savoir : la coopération entre les pays africains et l'Occident n'a pas entraîné une modification et une diversification de leurs structures productives. Celles-ci restent confinées dans la production et l'exportation de produits primaires à très faible élasticité-prix de la demande, et dans l'importation des produits manufacturés à haute valeur ajoutée et donc, plus coûteux.

Les conséquences de cette réalité sont désastreuses. *Primo*, l'économie africaine demeure dans une logique de complémentarité alors que le moteur du commerce international est la concurrence. *Secundo*, les balances commerciales africaines sont généralement déficitaires, car ce que les pays africains importent coûte largement plus cher que ce qu'ils exportent. *Tertio*, les pays africains sont en général dans une situation de grande dépendance en ce sens que leur activité économique dépend largement de facteurs externes qu'ils ne maîtrisent pas comme les conditions climatiques, les termes de l'échange et de la demande mondiale des produits de base. Étant donné que tous ces facteurs réduisent inévitablement les capacités de création d'emplois du marché du travail africain, l'action première des gouvernements africains est de chercher à réduire drastiquement cette dépendance par la diversification des structures productives.

En outre, le pétrole étant la variable centrale des coûts de production des produits manufacturés importés par les

pays africains, la hausse de son prix se répercute immédiatement sur leurs prix de vente et, par conséquent, sur le consommateur africain. La mondialisation renforçant les interdépendances entre les économies, l'inflation internationale par les coûts que nous venons de mettre en évidence, atteint l'Afrique de plein fouet par la détérioration de sa balance commerciale sur le plan macro, et par une érosion drastique du pouvoir d'achat des ménages sur le plan micro. Donc, non seulement l'extraversion des économies africaines amplifie leur sensibilité aux variations des cours mondiaux de matières premières, mais il y a aussi, depuis la période coloniale, une éviction des produits vivriers nécessaires à la consommation courante par des produits de rentes exportables (cacao, café, coton ...). Un bémol s'impose cependant : la hausse du prix du pétrole apporte aussi beaucoup de ressources aux pays africains qui en produisent mais dont les populations ne voient jamais la couleur. Les Camerounais en savent quelque chose étant donné que les ressources générées par l'exportation de l'or noir ont toujours été une affaire secrète entre la présidence de la république, le directeur de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) et leurs associés extérieurs.

#### *Le chômage chronique et massif des populations urbaines*

Avec une structure productive très étroite et dépendante parce que confinée sur les produits de base, avec un système bancaire extraverti qui accorde plus facilement un crédit pour acheter une Peugeot que pour faire de l'agriculture ou pour créer une micro entreprise, avec des États sous ajustements structurels draconiens et avec des dirigeants politiques plus enclins aux consommations somptuaires qu'aux investissements productifs, le marché du travail africain est incapable de faire travailler de nombreux Africains parce que l'offre de travail y est largement supérieure à la demande. En conséquence, les chômeurs structurels, conjoncturels, frictionnels, déguisés et techniques

s'accumulent au point que les pays africains connaissent actuellement une situation de *stagflation*. C'est-à-dire, un état de chômage élevé et d'inflation élevée au même moment. La masse de chômeurs étant sans ressources et sans sécurité sociale, les populations africaines subissent de plein fouet l'inflation mondiale qui érode encore plus leurs maigres revenus acquis dans l'économie populaire (informelle). Cela se traduit par le pain, l'huile, le riz, le sucre, la farine, l'essence qui deviennent hors de prix et, par conséquent, hors de portée de l'Africain ordinaire. Même si les populations rurales subissent aussi l'inflation par les coûts des produits manufacturés, le fait d'habiter en zones rurales et donc, d'avoir ses champs, y atténue les effets dévastateurs de l'inflation des denrées alimentaires par rapport aux zones urbaines où le pouvoir d'achat règne en maître alors que la majeure partie des citadins est au chômage.

### **Quelle politique de développement adopter ?**

Les problèmes de structure font appel au temps long nécessaire à leur modification. Les mesures de court terme sont conjoncturelles et ne peuvent avoir que des effets de circonstance. C'est le cas de la hausse des salaires au Cameroun alors que la majeure partie de la population camerounaise se trouve dans le secteur de l'économie populaire où elle ne perçoit aucun salaire. Qui plus est, le salaire est lui-même un prix (coût de production) dont la hausse ne fait que renforcer le cycle de l'inflation tout en plaçant les populations dans une situation d'illusion monétaire. C'est aussi le cas de la suppression des taxes à l'importation ou de la réduction de la TVA comme en Côte d'Ivoire, au Sénégal ou au Cameroun. Le Burkina Faso a créé une commission parlementaire contre la "vie chère", le Sénégal a annoncé la relance d'un "programme national d'autosuffisance" et la Sierra Leone vise désormais l'autosuffisance en riz à l'horizon 2009. L'Égypte, qui a mobilisé les boulangeries

de l'armée pour faire face à la pénurie de pain, a dû décider de suspendre pendant six mois ses exportations de riz à partir du 1<sup>er</sup> avril 2008. Éviter ces situations de panique exige non seulement une politique à long terme dont le but est de rendre les structures capables d'amortir les effets conjoncturels internationaux, mais aussi d'avoir des politiques prévoyants. Ceci passe par la mise en place de structures productives moins étroites et moins dépendantes, des banques au service du développement endogène, la construction de la coopération intra-régionale et interrégionale et par des pouvoirs politiques moins attentistes.

### **Un pouvoir politique compétent, prévoyant et axé sur l'amélioration du bien-être des populations**

Comme le disait Max WEBER dans *le savant et le politique*, la fonction du politique est l'action. C'est lui qui doit transformer en réalités concrètes les conclusions que les scientifiques proposent comme solutions possibles aux problèmes auxquels fait face une société. Dans le cas de l'Afrique, force est de constater, en dehors de quelques exceptions en Afrique du Nord et en République d'Afrique du Sud, que le politique, au sens de mode de régulation d'un espace instable et conflictuel, est plus préoccupé par la satisfaction à court terme d'intérêts généalogiques et claniques, que par la prise et l'application de mesures structurelles pouvant assurer le bien-être à long terme des populations. C'est en grande partie à cause de *la médiocrité politique* de ses dirigeants, que l'Afrique connaît encore, au niveau de ses structures productives, les mêmes problèmes que pendant l'État colonial. Comment, en effet, améliorer la vie des populations et renforcer la légitimité d'un pouvoir lorsque l'aide publique au développement est détournée à des fins privées au même titre que les deniers publics qui auraient dû permettre d'élargir l'éventail des biens publics et de créer des emplois par des investissements productifs ? Les populations qui subissent

les effets négatifs de ce dysfonctionnement généralisé dans leur vie quotidienne s'appauvrissent de plus en plus et ne peuvent qu'être très durement frappées par une hausse des prix qui obère encore plus le coût de la vie.

C'est le même pouvoir politique qui doit faire de bons arbitrages entre les objectifs à poursuivre à court, à moyen ou à long terme. Il est paradoxal qu'un pays comme le Sénégal, importateur net de plusieurs produits alimentaires, se lance dans la recherche sur les biocarburants sans au préalable garantir son autosuffisance alimentaire. Le développement durable est certes important, mais il ne peut se faire en oubliant la satisfaction des besoins des générations actuelles dont la mort exclut tout futur. Un choix plus judicieux aurait été celui de nourrir d'abord les Sénégalais avant de chercher du biocarburant pour leurs voitures qui, de toute façon, ne peuvent circuler si leurs conducteurs meurent de faim. L'autosuffisance alimentaire est la priorité des priorités dans la mesure où aucun pays au monde ne s'est développé sans elle.

De nombreux pays africains devraient aussi réformer leurs systèmes éducatifs hérités de la période coloniale où les puissances coloniales avaient pour objectif de formater les esprits africains à la culture occidentale. Ceux qui connaissent l'Afrique sont sûrement au courant du fait que les chômeurs sont généralement des hommes et des femmes nantis de plusieurs diplômes. Ils se retrouvent cependant très souvent au chômage parce qu'ils possèdent un stock inestimable de connaissances théoriques et pratiques ne correspondant pas aux besoins du marché du travail local : il en résulte un chômage structurel massif car les têtes sont pleines *d'acquis culturels occidentaux* généralement inutiles et inadaptés au contexte africain. Il appartient aux politiques de faire une réforme des systèmes éducatifs en s'inspirant des demandes de développement qui s'expriment dans leurs pays et leurs sous-régions.

Il est paradoxal, lorsqu'on analyse les économies africaines, de constater que les budgets sont majoritairement orientés vers les secteurs secondaires et tertiaires qui, certes, contribuent plus à la création de la valeur ajoutée, mais créent aussi le moins d'emplois pour les populations. L'économie populaire constitue pourtant un creuset dynamique d'initiatives et d'activités de circulation, de production, de consommation et de crédit desquels peuvent s'inspirer les États africains pour promouvoir des activités génératrices de revenus en parallèle des activités d'import/export. Sans nier l'importance des connaissances théoriques acquises à l'école occidentale, il est temps que plusieurs pays africains sortent *du culte du diplôme inutile* pour s'orienter vers des connaissances pratiques plus adaptées aux besoins locaux et sous-régionaux.

Certaines mesures sont aussi à prendre vis-à-vis de la Chine. Elles peuvent permettre aux Africains non seulement d'accéder à l'emploi et de moins subir les effets de l'inflation, mais aussi de diversifier leurs structures productives. Il est connu de tous actuellement que les parts de marché de la Chine sont désormais supérieures à celles des anciennes puissances coloniales en Afrique. Il est aussi connu que la coopération sino-africaine n'est pas exploitée au mieux par les dirigeants africains. En voici quelques faits stylisés :

- les Chinois gagnent des marchés publics en Afrique mais viennent avec des travailleurs chinois dans leurs valises. Ils n'emploient donc les Africains que de façon résiduelle et contribuent très peu à résorber le chômage ;
- les Chinois font de plus en plus de l'agriculture en Afrique pour exporter en Chine et vendre en Occident ;
- les entreprises chinoises ne recrutent les Africains que dans les postes subalternes. Les politiques africains peuvent remédier à cette

situation. Ceci peut se faire respectivement par :

- ❑ des contrats avec la Chine qui exigent plus de 60 % d'Africains dans les chantiers et les marchés publics que gagnent les entreprises chinoises ;
- ❑ une obligation de vendre localement 50 % de la production agricole chinoise issue des terres africaines ;
- ❑ une obligation d'avoir des Africains qualifiés à des postes de responsabilité ;
- ❑ une exigence d'apprendre la technologie aux techniciens africains.

Entre autres, de telles mesures permettraient d'augmenter le pouvoir d'achat et de former des compétences qui élargiraient les possibilités du marché du travail africain. L'Afrique a des matières premières dont ne peut se passer actuellement la Chine. Il semble logique et possible de faire du donnant-donnant et de profiter de la présence chinoise pour élargir son marché d'emploi, et réduire sa dépendance aux produits primaires en introduisant des clauses contractuelles où les Africains reçoivent des Chinois des savoirs sur les procédés de fabrication des jouets, des motocyclettes, des vélos, des montres, des téléviseurs, des chaussures par le biais de joint-venture.

### **Privilégier et organiser la coopération entre pays africains**

Une autre solution pour éviter le type d'émeutes alimentaires que connaît actuellement l'Afrique réside dans le renforcement des accords politiques et économiques entre pays africains aux potentialités variables, mais complémentaires. Un pays comme le Cameroun, largement autosuffisant sur le plan alimentaire, connaît actuellement une inflation du prix du carburant alors que ses voisins les plus immédiats (Nigeria, Gabon et Guinée Équatoriale) sont de grands producteurs et exportateurs mondiaux de pétrole. Étant donné d'une part, que le Nigeria et le Gabon importent

des produits agricoles parce que leur secteur pétrolier a complètement déstructuré leur secteur agricole (*syndrome hollandais*), et d'autre part, que le Cameroun importe du pétrole parce que sa production est de plus en plus faible, il semble rationnel que le Cameroun, le Nigeria et le Gabon établissent des contrats commerciaux complémentaires sur la base *pétrole contre nourriture*. De tels accords permettraient à ces pays non seulement d'exploiter de façon plus rationnelle leurs dotations factorielles différentes, mais aussi d'avoir la capacité de réguler leurs prix dans le cadre de leurs échanges interafricains.

Le renforcement de la coopération entre pays africains est aussi fondamental dans la recherche de solutions au problème du chômage massif des populations. D'où l'importance de faciliter la circulation des hommes entre plusieurs pays africains car la mobilité est un facteur d'intégration au marché du travail. Tant qu'il sera plus difficile à un Camerounais d'aller en Guinée Équatoriale ou au Gabon pour chercher du travail, qu'à un Français d'aller au Gabon ou en Guinée Équatoriale pour le même motif, chaque pays africain sera individuellement incapable de donner de l'emploi à tous ses citoyens au chômage.

Le marché du travail devrait être construit à l'échelle africaine et non nationale. Les choses ne semblent pas aller dans ce sens comme le prouvent les nationalismes égoïstes qui resurgissent dès lors qu'un pays, initialement prêt à collaborer à l'intégration sous-régionale, se rétracte une fois d'énormes réserves de pétrole découvertes sur son territoire. Comme quoi, un pays africain est plus enclin à collaborer avec les autres quand il est pauvre, que quand il découvre qu'il est potentiellement très riche : les citoyens des pays voisins deviennent subitement des profiteurs à pourchasser alors que ce sont des potentialités à exploiter.

## **Ajuster la coopération et certaines politiques internationales en matière de développement**

Il est un proverbe africain qui dit que "l'homme le plus méchant au monde est celui qui tue quelqu'un et va ensuite à son deuil où il pleure à chaudes larmes". Ceci dit, les plaintes actuelles du FMI et de la BM par rapport aux émeutes alimentaires en Afrique peuvent être considérées comme "des larmes de crocodiles", tant ces deux institutions ont complètement démantelé les systèmes agricoles africains par les mesures de libéralisation tous azimuts qui ont écarté l'État africain de son rôle de soutien à ce secteur et aux paysans. Aussi, faire semblant aujourd'hui de prendre des mesures de sauvetage relève de la pure stratégie du *pompier-pyromane*. Est-il raisonnable, lorsqu'on analyse l'histoire du développement, d'imposer une libéralisation tous azimuts aux pays africains au stade où ils se trouvent ? Pourquoi l'Afrique doit-elle libéraliser son secteur agricole quand les USA et l'Europe subventionnent leurs agriculteurs et leurs politiques agricoles qui viennent faire une concurrence déloyale aux produits africains ? Comment l'Afrique peut-elle poursuivre ses propres objectifs de développement lorsque, après la privatisation de son système bancaire, toutes ses banques majeures sont des

filiales de banques internationales privées qui ne financent pas les microentreprises locales, mais font des placements dans les grandes places financières occidentales ? Comment avoir une politique monétaire et de change autonome en Afrique noire, et lutter contre l'inflation lorsque le FCFA reste un sous-multiple d'un euro dont le niveau actuel obère encore plus les importations africaines alors que son taux de change est géré par une Banque centrale indépendante ? Comment assurer l'autosuffisance alimentaire à long terme quand le FMI exige actuellement la privatisation de la terre en Afrique afin, selon lui, de mieux définir les droits de propriété et d'augmenter la production ?

Il s'agit là, de quelques questions cruciales qui vont parfois au-delà des compétences des seuls pays africains. Ces questions nécessitent des réponses favorables au développement et non à la promotion de la simple idéologie libérale qui, comme le montrent les émeutes alimentaires et le cycle inflationniste mondial actuels, va de catastrophes en catastrophes. Il est dès lors regrettable de voir les chefs d'États africains signer les APE en rangs dispersés alors qu'ils auraient dû défendre leurs intérêts en faisant bloc.

Thierry AMOUGOU

## **CULTURE ET SOCIÉTÉ**

### **Célébration de la journée internationale de la femme le 08 mars 2008 aux Écuries de la Maison Haute à Bruxelles (Watermael-Boitsfort)**

**A** l'initiative de l'AFEDE asbl, cette journée a été marquée par l'engagement des artistes comme Johan BAGGIO qui a dédié, pour la circonstance, une superbe toile aux actions menées par cette association pour les survivantes des violences sexuelles en RD Congo.

Elle fut dévoilée au moment où Jean BOFANE – le modérateur de la journée - rappelait que la mobilisation de tous est nécessaire afin de proposer des pistes pour mettre fin au cycle des violences sexuelles en RD Congo. Il a insisté sur la gravité du phénomène ainsi que sur la douleur infligée aux populations locales.

Joëlle SAMBI est revenue sur la motivation qui l'a conduite à écrire son livre *Le Monde est gueule de chèvre* ; suivie par Émilie-Flore FAIGNOND dont la lecture du poème 'Les femmes pleurent' a rappelé combien il est important que les femmes congolaises d'ici et d'ailleurs marchent ensemble pour que s'arrêtent les violences sexuelles dont sont victimes leurs sœurs en RD Congo. La justesse ainsi que la pertinence de ses propos ont maintenu le public dans un silence empli d'émotion.

Charles MICHEL, le Ministre belge de la Coopération au Développement, a rappelé que les femmes sont un enjeu important si on veut concrétiser des projets envers les populations : elles sont le ciment des familles et des communautés. La mise en évidence de l'égalité entre les hommes et les femmes ainsi que la promotion de l'autonomie de celles-ci imprègnent la politique belge de coopération au développement à telle enseigne qu'il se fait l'avocat du Congo auprès des instances internationales afin de mobiliser plus de moyens pour soutenir les associations, les ONG ainsi que les agences des Nations unies qui oeuvrent sur le terrain. Il en appelle à plus de concrétisation avec des actes et non à une profusion de discours et de déclarations d'intention. S'inscrire dans une logique de paix, de sécurité et de stabilité à travers un dialogue politique parce que la violence engendre l'échec. La mobilisation doit être générale afin "que les femmes ne pleurent plus mais qu'elles nous illuminent de leur rire, de leur paix, de leur douceur", a-t-il conclu.

Éric REMACLE – professeur de sciences politiques à l'ULB qui dirige le pôle Bernheim, a mis l'accent sur l'intervention européenne en RD Congo qu'il qualifie de laboratoire des actions militaires et de police européennes ; notamment en 2003 avec l'opération Artémis à Bunia puis la mission de police Eupol à Kinshasa en 2005 – 2006. Il a tenu à souligner que les universitaires réunis autour du livre *L'Afrique des Grands Lacs, des conflits à la paix* se sont

rendu compte qu'il était utile de se mettre en commun pour comprendre les mécanismes de la guerre et de maintien de la paix. Ayant une liberté d'appréciation que les acteurs impliqués dans ces processus ne sauront pas utiliser, il a répondu aux nombreuses questions du public très au fait de la situation qui prévaut sur le sol congolais.

Joseph MBUNGU – journaliste et témoin privilégié de l'émergence des premières femmes congolaises sur la scène publique, a rappelé que les femmes rencontraient déjà dans les années 50 des difficultés à participer à la vie de la cité et leur mérite ne leur ouvrait pas non plus les portes de la reconnaissance ! Le regard de la société sur leur condition leur imposait un rôle secondaire : elles dépendaient de leurs maris ; pour celles qui embrassaient une carrière politique, bien souvent celle-ci était tributaire des nominations, le manque de moyens financiers réduisant leur champ d'action. Par contre, dès qu'elles ont pu participer au processus de décision politique par exemple, elles savaient peser de tout leur poids afin d'empêcher le vote de loi ou d'articles mettant à mal l'égalité des genres.

Yvette TABU et Isabelle KIDISHO – rejointes par Cécile CHAROT de la cellule stratégique du ministre Charles MICHEL, ont répondu avec brio aux attentes du public en matière d'implication de la diaspora congolaise dans les programmes d'accompagnement des survivantes de violences sexuelles en RD Congo.

Dread Litoko a ému l'assemblée avec la lecture du 'Pistolet bleu', poignant plongeon dans la réalité quotidienne d'un enfant soldat.

La journée s'est achevée aux alentours de 18 heures sur les airs musicaux de Dju Bébé qui a célébré les victimes congolaises présentes dans la salle ce 08 mars 2008.

Pour AFEDE asbl, l'intervention du ministre de la coopération au

développement se situe en droite ligne de celle de ses prédécesseurs ayant participé à la célébration de la Journée Internationale de la Femme organisée par l'association.

En effet, déjà en 2006, Monsieur Aldo AJELLO, alors Représentant Spécial de l'Union Européenne pour la région des Grands Lacs, rappelait que le processus de paix engagé en RD Congo était le résultat d'une pression internationale. Il soulignait alors que les efforts seraient vains si la RD Congo ne se dotait pas d'une armée et d'une police formées et nationales d'une part, et d'autre part si le pays ne réformait pas son appareil judiciaire, notamment en fustigeant les conséquences de l'insécurité et la présence des forces négatives sur la vie des femmes et des enfants en RD Congo.

Dans la même lignée, Madame Nathalie GILSON, députée bruxelloise, stigmatisait les sévices sexuels utilisés comme une "arme de guerre et de destruction". Pour cette violence, avait-elle enchaîné, les coupables utilisent trois armes : le fusil, la corruption et le viol. Elle plaidait pour la poursuite pénale des violeurs.

En 2007, Madame Angélique MOYABO, députée congolaise au sein du Parlement de la Transition, faisait observer que le viol est la conséquence d'un problème qu'il faut attaquer dans ses racines. Il s'agit d'un "problème éminemment politique", martelait-elle, en plaidant pour l'accompagnement judiciaire des victimes et le rétablissement d'une justice équitable. "La victime doit obtenir réparation et le violeur être puni", tranchait-elle.

Madame la ministre congolaise des droits humains, Marie-Madeleine KALALA, s'exprima, quant à elle, sur la nécessité d'une prise en charge tant psychologique que sociale des survivantes des violences sexuelles.

La secrétaire d'État belge à la Famille, Gisèle MANDAILA, avait elle aussi exhorté les femmes congolaises à rester mobilisées et à mener des actions concrètes au bénéfice de leurs sœurs du Congo.

Pour AFEDE asbl, la participation des politiques aux activités de l'association est un baromètre efficace pour évaluer leur engagement à mettre fin à la tragédie que vivent les populations de la RD Congo.

La société civile ainsi que la diaspora congolaises et les ONG internationales dénoncent avec véhémence ce drame afin de faire progresser la question des droits humains. En 4 ans, Sylvie MBOMBO - EMECOJ, Karin HEISECKE - UNFPA, Brice DE LE VINGNE et Christine LEBRUN - MSF, Raf CUSTERS, Christine DESCHRYVER et Pie TSHIBANDA se sont succédés à la tribune d'AFEDE asbl ; chacun, avec ses mots, a dit combien il était urgent d'investir pour les femmes, les filles et les petites filles de la RD Congo pour une paix et un développement durables.

Rendez-vous pris en 2009 pour une nouvelle édition de la Journée Internationale de la Femme avec AFEDE asbl. En espérant que nous n'aurons plus à rappeler qu'au Congo, des femmes pleurent ... mais qu'elles sont DEBOUT !

Maddy TIEMBE



"Ce sont de petites choses qui cependant donnent du prix à la vie. Et c'est par elles qu'on tient un homme. Ainsi, peut-on dire que l'être le plus libre du monde est celui qui domine ses passions sur lesquelles nous spéculons toujours pour l'asservir." (Bernard DADIÉ, Un nègre à Paris. Paris, Présence africaine, 1959. Page 77).

## Évolution ou émancipation de la femme congolaise

*NDLR : à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la femme (voir pages précédentes) à Watermael-Boitsfort (Bruxelles) et sur invitation d'AFEDE, Joseph MBUNGU NKANDAMANA a donné un exposé dont le texte est repris ci-dessous.*

**J**e ne suis pas historien, moins encore orateur, pourtant je vais vous raconter la situation de l'écart qu'il y a, entre l'homme et la femme, dans notre pays au point de vue de l'enseignement. Cela est dû à la culture de nos ancêtres qui consigne le rôle d'une femme dans le foyer uniquement.

D'ailleurs, cette culture n'est pas propre uniquement à notre pays parce qu'avant le Concile de Trente, il était dit que l'homme noir et la femme en général, n'avaient pas d'âme. Il suffit d'observer qu'aujourd'hui même, en Occident américain et européen, pour ne pas dire dans le monde entier, la femme continue de réclamer l'égalité des droits, étant donné que l'homme et la femme également qualifiés, ne jouissaient pas des mêmes avantages. D'où la discrimination qui persiste jusqu'à maintenant encore, qu'on le veuille ou non. Je vais vous raconter ici ce que j'ai vécu dans mon entourage depuis mon enfance.

J'avais encore moins de dix ans lorsque j'ai vu débarquer à Dima une fille dénommée Joséphine SHIONGO, venant de Lusambo au Kasai. Si je cite cette fille, c'est parce que, vingt-cinq ans plus tard, je la rencontrerai à Léopoldville comme première porte-parole officielle des sans-voix, dans un forum de 50 hommes.

Tenant compte de notre culture, les Missionnaires ont eu beaucoup de peine à recruter des filles pour l'enseignement. C'est pourquoi les premières écoles créées étaient destinées uniquement à l'enseignement ménager. L'administration se préoccupait particulièrement de l'instruction des métisses qu'elle ramassait partout, de gré ou de force, pour les envoyer à Moanda, au Bas-Congo, pour leur formation. Quant aux missionnaires religieuses, elles qui se souciaient de l'avenir de la femme, elles repéraient

parmi leurs protégées, les plus douées pour leur donner une formation spéciale de futures responsables comme monitrices ou religieuses, parfois au sein de leurs propres congrégations.

C'est ainsi que vers 1933, fut créé à Banningville (Bandundu) un noviciat pour filles, parmi lesquelles Francisca DISASI, enfant du chef du centre extra-coutumier du lieu. Celle-ci sera bourgmestre de la commune de Barumbu après l'indépendance du Congo.

J'arrive à Leverville-Soa (Lusanga) en 1936, pour mes études. Il y existait depuis un an, un noviciat pour la formation de futures sœurs de la Congrégation de Sainte Marie du Kwango, dont une certaine Monique ...

Je débarque à Léopoldville en décembre 1941 ; je ne sais pas situer l'époque précise où un noyau de novices congolaises commença sa formation au sein de la congrégation des sœurs franciscaines, dont maman ATEMBINA et plus tard maman Astrid PESAMBI. Curieusement, deux anciennes de Banningville que j'ai connues étaient leurs monitrices de français à Kintambo ! Il y a lieu de noter qu'à cette époque les prêtres scheutistes n'aimaient pas voir un noir parler français.

À cette époque, il existait déjà sur place quelques associations féminines d'aide mutuelle, de cultures ancestrales et d'élégance, la plus réputée était l'association LA BEAUTÉ dirigée par Francisca MUTOMBO, présidente.

En 1951, fut créé, sous l'impulsion de l'administration coloniale, le cercle d'études et d'agrément dénommé "Emmanuel Capella", du nom du chef de la population noire, avec plusieurs sections, dont une culturelle, l'unique qui



comptait en son sein deux femmes, Marthe MADIBALA et Pauline LISANGA, célibataires et sans emploi. À notre demande, M. SCHATTENS les fit engager à la radio congolaise comme premières speakerines pour leur permettre de vivre dignement.

Vinrent ensuite le Mouvement familial chrétien et la Ligue des familles nombreuses, deux premières associations mixtes où les deux sexes se côtoyaient pour discuter ensemble de leurs problèmes.

Vers 1950, déjà, la presse parla d'une première femme congolaise qui venait de réussir son permis de conduire. À partir de ce moment, l'opinion publique commença à s'intéresser à l'évolution ou à l'émancipation des femmes.

En 1954, fut créé, grâce à Auguste BUISSERET, ministre des Colonies, l'enseignement officiel, laïc et mixte ; quelques jeunes filles eurent ainsi l'occasion de prouver, dans leur classe, qu'elles étaient aussi douées que leurs collègues masculins. Ce qui donna un élan nouveau à l'enseignement pour jeunes filles. Entre-temps, la congrégation des Sœurs du Sacré-Cœur à Mbanza Boma, dans le Bas-Congo, avait créé un pensionnat modèle et très réputé qui accueillait des enfants venant de tous les coins du pays dont les parents pouvaient supporter les charges et frais scolaires inhérents à leur scolarisation.

Entre 1955 et 57, Joséphine SHIONGO, dont il était question au début de mon exposé, fut désignée officiellement comme membre du Conseil de Cité parmi une cinquantaine d'hommes.

Les élections communales de 1957 et de 1959, comme les provinciales et législatives de 1960 et de 1965, n'avaient enregistré aucune candidature féminine alors qu'au sein de certains partis politiques évoluaient des sections féminines très dynamiques et évoluées. Toujours à cause de la discrimination.

Pourtant, vers 1959-1960, une congolaise, fille d'un pasteur dont j'ai oublié le nom, fut désignée comme première femme à la magistrature.

Il fallait attendre la venue de MOBUTU au pouvoir pour voir la femme congolaise propulsée sur la scène publique. En effet, après la création du MPR, en 1967, une première femme fut nommée bourgmestre de Bandalungwa en la personne de Véronique KANI. Cette nomination sera suivie par d'autres à plusieurs postes de responsabilités : Sophie KANZA, première femme ministre, ... Il en sera de même dans l'Armée, la Fonction Publique et le secteur privé.

Malheureusement, ces nominations étaient faites principalement à cause de la beauté et de la séduction de leurs titulaires. De sorte que ces femmes étaient individualistes et ne tenaient compte que de leurs intérêts personnels, au détriment de leurs semblables, parce qu'elles n'avaient de compte à rendre qu'à ceux qui les avaient nommées. En plus, elles devenaient arrogantes et indignes de leurs responsabilités qu'elles utilisaient pour se venger parfois de leurs maris, si bien qu'elles finissaient par les mettre au cachot à la suite d'une simple dispute de ménage !

Il y a eu des divorces en cascade. Ce qui déplut à l'opinion publique au point de renforcer la conviction de plusieurs hommes mariés de refuser à leurs épouses de jouer un rôle public. Évidemment, des exceptions ne manquaient jamais à la règle.

En 1970 et 1975, après un simulacre d'élections organisées par le MPR, une dizaine de femmes élues se trouvèrent à l'Assemblée Nationale pour la première fois. Elles prirent leur rôle à cœur et se défendirent héroïquement, par exemple contre un article de la constitution que MOBUTU voulait modifier concernant le mariage. Finalement, elles eurent gain de cause.

En 1990 et 1992, beaucoup de compétences féminines s'étaient révélées à la CNS, où elles méritaient leur place d'interlocutrices très valables, malgré la discrimination que l'homme affichait toujours à l'égard de la femme.

Par exemple, le cas de Madame MPAKASA est très significatif. En effet, cette femme s'était battue comme une diablesse dans un bénitier contre le régime de MOBUTU à la tête du PALU en l'absence de GIZENGA, en s'affiliant également dans l'Union Sacrée. Elle reçut GIZENGA chez elle à son retour d'exil. GIZENGA se fait corrompre par MOBUTU et écarte Mme MPAKASA de son parti PALU !

Une anecdote pour terminer avec la discrimination. En 1966, la Fraternité des Anciens Combattants du Congo organisa un concours ou tournoi d'éloquence parmi les classes terminales des écoles secondaires du pays : une fille du lycée du Sacré Cœur à Kinshasa fut proclamée deuxième. En réalité, c'est elle qui avait battu le record. Mais le jury jugea qu'une femme ne pouvait être proclamée parmi tant de garçons. Évidemment, dans ce jury, il n'y avait aucune femme, sans quoi elle se serait battue pour que la véritable gagnante puisse être proclamée à la place qu'elle méritait à juste titre. Cette confidence, je l'ai apprise de la bouche du représentant du ministre de l'Éducation qui siégeait au jury, du fait que l'étudiante en question était ma fille EMMA.

Joseph MBUNGU NKANDAMANA  
Bruxelles, le 8 mars 2008

## **Incohérences du kimbanguisme** **la déification de Simon KIMBANGU et de ses trois fils**

Nous conformant à la recommandation de Richard FEINMAN qui incite le chercheur à toujours secouer la baraque et à bousculer l'argument d'autorité, nous allons modestement faire une critique rationnelle contre le dogmatisme du kimbanguisme sans pour autant nous arc-bouter dans les prétentions d'un savoir dont on peut également étaler les limites. Nous sommes ouvert à la contradiction et à la réfutation de nos thèses par des arguments opposés à la condition qu'ils s'inscrivent dans le mouvement dialectique de notre critique. Plus précisément, nous voulons relever quelques contradictions même formelles de la doctrine religieuse kimbanguiste et montrer que certaines affirmations à caractère dogmatique ou mystique sont en fait et tout simplement irrationnelles et contradictoires, car, contrairement à ce que l'on voudra faire croire, tout n'échappe pas à la raison raisonnée. Certains travaux ou certaines assertions d'allure érudite ne servent au final qu'à plébisciter des vérités voulues infaillibles

et que les kimbanguistes même instruits, érudits ou conscientisés ne peuvent remettre en question sous peine de sanction. Il est vain ainsi d'attendre de la part des théologiens kimbanguistes une critique libre de leur église puisque la doctrine de cette dernière, supposée dérivée d'une révélation, échappe de fait à un réexamen. Ces théologiens sont astreints à faire un métier de funambules.

Le caractère divin ou transcendantal et le caractère humain ou contingent s'excluent mutuellement et sont donc rationnellement contradictoires. D'un côté, le kimbanguisme semble adopter au départ la théorie originelle de la révélation des autres christianismes en se ralliant au credo de Nicée, théorie attendant à la fameuse doctrine de l'incarnation qui entend soustraire le chrétien à l'irréparable cercle vicieux de l'altérité de Dieu, le Transcendant ou l'Absolu, et de l'homme, le contingent ou le relatif. Mais très vite, la christologie orthodoxe est minée de l'intérieur du socle doctrinal kimbanguiste, s'il

n'implose pas carrément. En effet, le prophète, mieux l'*envoyé spécial* de Jésus-Christ, Simon KIMBANGU, semble lui-même et désormais en voie d'être déifié : il n'est plus un simple prophète, il est l'*envoyé spécial* de Dieu et donc de Jésus-Christ, il est *plus qu'un homme* : c'est un *Homme-Esprit* (autrement dit à la fois et contradictoirement visible et invisible).

Pourtant, comme tout Congolais, comme tout Nègro-Africain et tout humain, Simon KIMBANGU a épousé une femme, mama MWILU, de laquelle il eut trois fils et une fille (on y revient !) par l'acte de sexualité toute humaine. Les trois fils deviennent ou sont décrétés aujourd'hui les trois personnes en Dieu. L'un des trois enfants, DIALUNGANA pour le nommer, s'est auto-proclamé comme étant Jésus-Christ en personne et avait, disent les kimbanguistes, les précieux et vénérés stigmates.

Tel qu'on le ressent déjà par ailleurs, la doctrine christologique orthodoxe est donc tout simplement tordue par le kimbanguisme, sauf si quelqu'un peut nous fournir une autre clé d'interprétation rationnellement acceptable. Aux classiques contradictions de l'idéologie de l'incarnation de Jésus-Christ sur lesquelles s'abattent depuis des siècles tant de critiques, s'ajoutent à présent des contradictions kimbanguistes franchement autodidactes, reflet d'une assimilation à mauvais escient d'une doctrine allogène à la faveur d'une idéologie bancale. Contrairement à Jésus-Christ qui est dit être né en dehors de toute sexualité et n'avoir pas eu de descendance, KIMBANGU, DIALUNGANA, DIANGENDA et KISOLOKELE sont les fruits de la sexualité humaine de leurs parents respectifs. Ces trois Congolais que nous avons connus comme humains et donc contingents, avec leurs qualités et leurs défauts, étaient des époux (ils se sont mariés chacun à une personne humaine) et des pères de famille (ils ont eu chacun une florissante descendance devenue par la magie de la foi et du mimétisme *la Sainte*

*Famille kimbanguiste*). On nous dit à présent que ces trois grands hommes étaient à la fois humains et divins et donc faisaient coïncider en eux deux personnalités rationnellement contradictoires, divine et humaine. Puisque Simon KIMBANGU est l'*envoyé spécial* de Dieu et donc de Jésus-Christ et que par ailleurs DIALUNGANA est Jésus-Christ réincarné dans le corps matériel d'un Nègre, alors Simon KIMBANGU et sa femme ont eu logiquement comme enfant un Dieu dont Simon KIMBANGU lui-même a été au préalable l'*envoyé spécial*. Allez-y comprendre !

Si on peut penser que le christianisme occidental n'a pas réussi le moins du monde à élaborer une théorie *parfaitement* cohérente, non contradictoire de la révélation et de l'incarnation, on constate que le melting-pot kimbanguiste n'a fait qu'empirer les choses. Les kimbanguistes doivent faire un effort pour rationaliser leur doctrine ou procéder à son élaboration poussée et sortir du borbier d'une théologisation sommaire et vrillée. La déité ou le caractère mystique à rebours collé(e) aux basques de Simon KIMBANGU et de ses trois enfants tente vaille que vaille de remédier au lourd inconvénient théorique d'un message confié à un intermédiaire personnel ou temporel et donc contingent étant donné que son caractère *immédiat* présumé doit en principe et logiquement s'affranchir d'un média c'est-à-dire de tout traducteur, même sous la forme par exemple d'un prophète, et aussi de tout délai de *transmission* du message. C'est pourquoi *a posteriori* on s'époumone à convaincre que Simon Kimbangu était *plus qu'un homme*, un *Homme-Esprit*, un *envoyé spécial* de Dieu, un *descendant* de Dieu, *Dieu* en titre (n'ayons pas peur de conclure !).

Mais cela passe mal dans l'entendement de ceux qui, comme certains de nos lecteurs, essaient de bien pénétrer l'intelligibilité de ce rafistolage théorique et qui sont au fait de son dessein ultime, à savoir édifier le culte de Simon

Kimbangu et de sa postérité, donc perpétuer la domination de cette famille ou de ce clan sur l'EJCSK avec toutes les conséquences matérielles imaginables qui ont provoqué déjà tant de remous au sein de cette institution. Mohamed, le fondateur de l'islam, n'est pas au centre de cette religion et ne concurrence pas le Transcendant. Né de l'acte de sexualité humaine de ses deux parents humains comme nous tous, marié à une humaine (sauf preuve contraire et sauf énième retro-élaboration théologique) et ayant eu une descendance par l'acte de sexualité toute humaine, baptisé au départ au sein d'une branche de l'Eglise chrétienne et ayant évolué idéologiquement au terme d'une révolte politico-religieuse dont on a déjà retracé les arcanes, la figure de Simon Kimbangu est fatalement imbibée d'humanité et de contingence et, partant, s'ébroue difficilement au milieu des contradictions théologiques suite à la rampante déification décrétée de son ontologie et de celle de ses trois enfants. Toutes les affirmations (orales ou écrites) déduites actuellement de la mission confiée à l'envoyé *spécial* Simon Kimbangu ne remplissent pas de notre point de vue les conditions pouvant les faire accréditer comme authentiquement des paroles de Dieu et ne sont soutenables ni spirituellement ni théologiquement.

Pour le croyant kimbanguiste de base, absolue est sa foi en ces allégations assénées répétitivement par un clergé saoulé doctrinalement (un peu comme dans la méthode Coué) et qui sans doute s'échine à faire admettre aux ouailles comment il est envisageable, sans se dédire, de démontrer qu'il est chimérique d'illustrer la non-déité de Simon KIMBANGU et compagnie. Chez un tel fidèle et par une espèce d'osmose *métaphysique*, la foi imposée par l'EJCSK (Eglise de JÉSUS-CHRIST sur la terre par son envoyé spécial Simon KIMBANGU) a toujours *sempra razione* fortifié sa foi en ce qui lui est inculqué parce qu'il est démuné d'arme épistémologique et qu'il a une maigre capacité de révolte qui aurait pu lui permettre de remettre en question le sophisme par lequel il se sert de cette foi

comme authentique preuve de ce qui n'est en réalité que montage au profit d'une cause, d'une hiérarchie ou d'un clan, alors que ce sophisme est censé devoir être démontré et qu'il ne l'est en rien du tout.

En déifiant les quatre hommes (Simon KIMBANGU, DIANGENDA, DIALUNGANA et KISOLOKELE), le kimbanguisme perpétue le mythe de la masculinité historique d'un divin (Jésus-Christ) réincarné en DIALUNGANA et aussi les conséquences sociales d'un tel dogme vu du côté des relations sociales entre hommes et femmes. Il s'engouffre dans le machisme de la doctrine chrétienne. Le Dieu en titre et les trois personnes en ce Dieu se sont incarnés dans les corps matériels et *masculins* de Simon KIMBANGU et de ses trois fils. Si KIMBANGU et ses trois fils sont des Dieux, qu'est alors l'épouse de l'envoyé spécial et les trois épouses desdits trois fils ? A propos, combien d'enfants avaient le héros Simon KIMBANGU et sa femme la vénérable mama MWILU ? Ils en avaient non pas trois, mais quatre, le quatrième enfant étant une fille dont on ne parle jamais pour des raisons qui n'échappent pas au lecteur et que nous explique le si perspicace compatriote LANDU BITABA qui a lu la première livraison de ce texte et qui, le 9 juin 2007, nous a fait parvenir via la toile internet sa réaction pleine d'à-propos et assortie d'un sens de l'humour bien placé :

"Bonjour! Je voulais juste te remercier pour cette réflexion savante et édifiante sur la déification de Simon KIMBANGU et de ses trois fils... Au fait, le couple Papa Simon KIMBANGU et mama MWILU KIAWANGA avait quatre enfants : trois garçons et une fille qu'on a étouffée pour mieux endormir les gens avec leur théorie de trinité et de déification... KIMBANGU n'est pas à l'origine de toute cette aventure qui a réussi... en se tapant des colossales sommes d'argent dans cette affaire... Que dire aussi de la crise qui règne au sein de cette communauté où il y a eu émergence de deux différentes ailes: *Saiö* pour le fils de DIALUNGANA et *Monkoto* pour les

autres enfants... S'ils étaient des dieux comme ils s'en vantent, il n'y aurait pas scission de l'église en deux *Wenge*, pardon en deux ailes. Tout ça, c'est du marketing... Heureusement que nous sommes tous des petits dieux... A suivre". LANDU Bitaba yoyobitaba@yahoo.fr

Tous les attributs du Dieu des kimbanguistes sont mâles contrairement à la perception des Kémits qui résolvent ce problème en considérant qu'il y a une *Matrie* à côté de la *Patrie* et que le *Patriarche* a sa réplique, la *Matriarche*, que la masculinité et la féminité fusionnent en Dieu et c'est pourquoi ils l'appellent la Mère-Père Primordial(e). Cependant, nous pensons que tous les kimbanguistes ne partagent heureusement pas ce dogmatisme. C'est pourquoi, eu égard à la dérive kimbanguiste, on peut comprendre, sans totalement l'approuver, le dépit d'un KANT qui disait : "Si la révélation était une réalité, ce serait un désastre pour la liberté humaine".

Résidant aux États-Unis d'Amérique, deux personnes qui ont lu une ancienne version de ce texte et qui se sont présentées comme étant prénommées Louise et Marie nous ont gentiment répondu et nous ont fait notamment une très exacte observation que nous reproduisons in extenso : "La correction est sur la confusion que vous avez faite entre KISOLOKELE le père et le fils. Nous voudrions que vous corrigiez ce fait parce que Sa Grandeur Charles KISOLOKELE avait été ministre du travail dans le gouvernement de KASA-VUBU et pour un mandat de deux ans. Plus tard, c'est son fils KISOLOKELE qui sera secrétaire d'État dans le gouvernement de MOBUTU. Notez aussi que le malheur du Zaïre est celui de toute l'Afrique et de la race noire. Votre français paraît parfait mais qu'est-ce que vous avez déjà inventé? Louise et Marie USA".

Cela est une très bonne observation et nous reconnaissons avoir confondu les deux. Cependant nous faisons remarquer qu'il n'est pas exact de dire que papa

KISOLOKELE fut dans le gouvernement KASA-VUBU car le président KASA-VUBU n'a jamais été chef d'un gouvernement. En outre, cette remarque n'annule pas nos observations et, au contraire, elle les renforce. En effet, si KISOLOKELE père fut membre d'un gouvernement pendant deux ans et qu'à présent on reconnaît qu'il est l'une des trois personnes en Dieu, alors notre question subsiste. On a le droit de se demander pourquoi lui, Homme-Dieu, n'a pas puisé dans son omniscience et dans son omnipotence pour sauver notre pays et lui éviter tous les malheurs survenus dès l'époque et par la suite. On pourrait l'accuser de non-assistance à nation en danger. Si KISOLOKELE père était membre de la Trinité Sainte version kimbanguiste, quelle est la nature de son fils KISOLOKELE, l'inamovible secrétaire d'État sous le règne de MOBUTU ? Quelle est ensuite la nature de l'épouse de ce même KISOLOKELE père, le ci-devant divin ? Est-il possible que Dieu le Transcendant donne naissance à un humain, à un contingent, ou qu'Il se marie à une humaine ? En outre, comment les kimbanguistes jugeaient-ils ces rapports de la Sainte Famille avec la politique ?

Au fait, qui des quatre divinisés est JÉSUS-CHRIST ? Jusqu'à présent, nous croyions que c'est DIALUNGANA. Mais depuis peu, un courriel reçu du Centre Mandombe (c'est un site kimbanguiste) s'intitulait "KIMBANGU = Christ". Nous sommes nombreux qui aimerions comprendre.

Dans un courriel qu'il nous a adressé, le théologien kimbanguiste Constantino KALEMBA affirme que le caractère divin de Simon KIMBANGU n'est pas une nouveauté ainsi que cela semble émaner de mon texte plus haut, mais que ce caractère est acquis depuis 1921. Il faut savoir gré à ce théologien de fournir cette précision sans ambages et sans détour. Il n'y a plus de doute : les kimbanguistes croient depuis 1921 que Simon KIMBANGU est leur Dieu. Cependant tout n'est pas résolu et loin

s'en faut. Voici en effet et en vrac la trombe des questions qui nous viennent en tête en rapport avec cette affaire : depuis quand Papa Simon est-il Dieu ? Depuis toujours sans doute puisque l'on ne peut pas concevoir qu'il soit devenu Dieu seulement à partir de 1921.

Comment Dieu s'est-il réincarné dans le corps matériel du MUKONGO KIMBANGU que nous Congolais nous avons connu ? En d'autres mots, quelle est la doctrine de l'incarnation des kimbanguistes en rapport avec la personne humaine historiquement datée de Simon KIMBANGU ? Il faut rappeler que Papa KIMBANGU a eu des parents et que c'est de leur sexualité humaine qu'il est né. On ne peut donc pas créer comme les catholiques une théorie dans laquelle un Saint-Esprit féconde une Vierge. Nous avons discuté avec de nombreux kimbanguistes et nous n'avons pas reçu un éclairage définitif sur la question.

Papa Simon KIMBANGU étant Dieu fait Homme à travers l'acte de sexualité humaine de ses parents s'est marié à l'Honorable et Vénérable Mama MWILU. Quel est le sort de cette Grande Dame dans la doctrine kimbanguiste ? Elle était tout de même mariée à un Dieu fait Homme et, comme on va le voir plus loin, elle aura enfanté trois personnes en Dieu (ses trois fils). Excusez du peu ! Donc, c'est une Grande Dame qui s'est frottée de très près à la déitude, mais – hélas – elle n'est pas déesse. Comment expliquer cela ? Est-ce parce que c'est une femme ? Nous posons là le problème du machisme de la doctrine religieuse kimbanguiste. Qu'on nous réponde calmement et que l'on nous explique en quoi éventuellement notre questionnement passe à côté.

On en vient aux trois fils qui constituent la Trinité Sainte. Ce n'est pas nous qui inventons. En ce qui les concerne, la déitude est acquise par l'incarnation et la reproduction. Nous nous expliquons. En effet, Dieu s'est d'abord réincarné dans le corps matériel de Papa Simon KIMBANGU par l'acte de

sexualité humaine de ses parents. Ensuite, Dieu Simon KIMBANGU étant marié à la Vénérable Mama MWILU, tous les deux donnent naissance par l'acte de sexualité humaine à leurs trois fils (DIANGENDA, KISOLOKELE et DIALUNGANA) en qui, si nous comprenons bien, les trois personnes en Dieu se réincarnent et qui, de ce fait, constituent la Trinité Sainte kimbanguiste. Le problème dans tout cela, c'est le sort du quatrième enfant du couple KIMBANGU-MWILU car il y avait bien un quatrième enfant. Une fille. C'est un Congolais résidant aux États-Unis qui a attiré notre attention sur cette existence comme nous l'avions déjà mentionné. Quelle est la place de cette fille dans la théologie kimbanguiste ? Est-elle aussi affectée du caractère divin ? Comme elle ne fait pas partie de la Trinité, on peut penser qu'elle n'est pas divine. Dès lors, ne doit-on pas y voir encore une fois là un des effets pervers du machisme de la doctrine religieuse kimbanguiste ? Comment comprendre cette discrimination basée sur le sexe entre des enfants du même père et de la même mère ? Nous serions heureux de voir un théologien contester ces lignes. Nous sommes certain que notre raisonnement aura un écho chez certains kimbanguistes qui nous liront.

Papa Simon KIMBANGU étant reconnu Dieu depuis 1921, pourquoi dès lors continuer à le désigner jusqu'à ce jour comme étant un envoyé spécial de Jésus-Christ ? *Veut-on dire par là que le Dieu KIMBANGU est un Dieu auxiliaire par rapport au Dieu JÉSUS-CHRIST* ? Nous nous posons une autre question : **si les kimbanguistes ont reconnu Simon KIMBANGU comme étant Dieu depuis 1921, pourquoi ont-ils continué à le qualifier de prophète** ? Nombre d'entre les Congolais se rappellent en effet que l'Église kimbanguiste s'est toujours dénommée Église du Christ par le **prophète** Simon KIMBANGU.

Pourquoi ne pas changer la dénomination de l'EJCKSK (Église de JÉSUS-CHRIST sur la terre par son envoyé spécial Simon KIMBANGU) en

ESK (Église de Simon KIMBANGU) étant donné que Simon KIMBANGU est reconnu comme étant Dieu ? Nous aimerions qu'un théologien kimbanguiste nous décortique ces incohérences.  
**Pourquoi les kimbanguistes**

**s'accrochent-ils au nom de JÉSUS-CHRIST alors même que leur fondateur est reconnu comme Dieu ? Ce sont alors des kimbanguistes et non plus des chrétiens.** Jouons cartes sur table.

Dr TEDANGA Ipota Bembela

## **L'Église et les défis de la société africaine** **Perspectives pour le 2<sup>e</sup> synode africain**

*NDLR : Ce titre reprend le thème de la journée d'étude organisée le 13 mai 2008 à Louvain-la-Neuve par le Centre Vincent LEBBE de la Faculté de théologie de l'Université Catholique de Louvain et dont le compte-rendu est donné dans les lignes suivantes.*

**A**près l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques qui s'est tenue à Rome du 10 avril au 8 mai 1994 (en raccourci "synode africain"), une deuxième assemblée sera convoquée, toujours à Rome, du 4 au 25 octobre 2009. Elle aura pour thème "L'Église en Afrique au service de la réconciliation, de la justice et de la paix : 'Vous êtes le sel de la terre... Vous êtes la lumière du monde' (Mt., 5, 13.14)". Le premier texte officiel, les *Lineamenta*, a été rendu public dès 2006<sup>29</sup>. En prévision de ce synode, le Centre Vincent LEBBE a mis au point un plan de travail dont la première étape a eu lieu à Louvain-la-Neuve le 13 mai dernier. Un public très diversifié d'une bonne centaine de personnes y a participé.

René LUNEAU, ancien chercheur au CNRS (français), s'est tourné vers le passé. Le thème qui sera étudié au prochain synode a déjà fait l'objet de nombreuses déclarations des évêques africains depuis près de quarante ans. En effet, dès sa première assemblée tenue à Kampala en juillet 1969, le SCEAM (Symposium des Conférences Épiscopales d'Afrique et de Madagascar) a publié un texte concernant la justice et la paix. Au cours des années suivantes, il a approfondi le même sujet lors de trois

assemblées (1978, 1981, 1984). Pendant le Synode de 1994, quarante évêques ont consacré l'essentiel de leurs interventions à la justice et à la paix. Ce thème se retrouve donc dans le *Message final*, dans 12 des 64 propositions votées par les Pères et dans l'exhortation apostolique *Ecclesia in Africa*. On peut donc se demander ce que le futur synode pourra dire de plus. Sans doute faudra-t-il interroger les experts africains en sciences humaines (démographie, sociologie, économie, histoire) pour chercher à comprendre pourquoi il existe tant de souffrances en Afrique<sup>30</sup>.

Ensuite, Ignace NDONGALA MADIKU, théologien congolais, a proposé une réflexion ecclésiologique. Si le synode continental a pu être un moment important de convergence dans la responsabilité pastorale (collégialité effective) et de communion de sentiments des évêques entre eux et avec le successeur de Pierre (collégialité affective), il n'en reste pas moins que cette procédure pose des problèmes de nature ecclésiologique. En particulier, l'influence de la Curie romaine freine

<sup>29</sup>

Voir [http://www.vatican.va/roman\\_curia/synod/index\\_fr.htm](http://www.vatican.va/roman_curia/synod/index_fr.htm) et dans *Doc. Cath.*, n° 2365, 2006, p. 830-861. Ces *Lineamenta* se terminent par 32 questions destinées à stimuler la réflexion.

<sup>30</sup> Sur le SCEAM, voir *Revue Théologique de Louvain*, 21, 1990, p. 472-476 ; sur les interventions épiscopales africaines concernant le thème et antérieures au premier synode, voir *Les évêques d'Afrique parlent. 1969-1992*, textes réunis par M. CHEZA, H. DERROITTE et R. LUNEAU, Paris, Centurion, 1992, p. 256-395 ; sur le Synode de 1994, voir M. CHEZA (éd.), *Le Synode africain. Histoire et textes*, Paris, Karthala, 1996 et R. LUNEAU, *Paroles et silences du Synode africain*, Paris, Karthala, 1997.

l'émergence d'autres modèles qui permettraient de mieux réguler la solidarité organique entre Églises en vue de répondre aux défis de la mission. Des instances intermédiaires (le SCEAM au plan continental et les assemblées épiscopales régionales par exemple) seraient propices à une saine articulation de l'unité dans la diversité" (Sur ce sujet, voir l'étude très documentée de I. NDONGALA MADUKU, Pour des Églises régionales en Afrique, Paris, Karthala, 1999).

Léonard SANTEDI KINKUPU, secrétaire général de la Conférence Épiscopale du Congo et membre de la Commission Théologique Internationale, a construit son exposé selon la méthode contextuelle de l'École de Kinshasa qui s'articule en trois temps. Il a tout d'abord porté un regard sur l'état actuel de l'Afrique, continent traversé par de multiples guerres, massacres et divisions, où l'ethnicisme tend à se renforcer et où le problème des minorités est crucial en de nombreux endroits. Les fauteurs en sont des autochtones, mais aussi "des milices allogènes en partenariat avec les tireurs de ficelles". Dans une deuxième étape, dite de "décontextualisation", il a procédé à une méditation libre du récit de la rencontre de JÉSUS avec la Samaritaine (Jn, 4, 5-42). L.S. y voit un paradigme de réconciliation. JÉSUS opère plusieurs déplacements : au-delà du narcissisme identitaire de l'ethnie, il se présente comme un humain qui a soif. En outre, dans cette scène, deux peuples qui se haïssent arrivent à fraterniser ; il existe un désir de rencontrer l'autre et de s'ouvrir à lui. Troisième étape et retour au contexte, SANTEDI propose plusieurs aspects d'une stratégie ininterrompue de négociation et de dialogue "avec tous les Samaritains" pour arriver à une "socialité de convivialité". Pour lui, l'Église devrait être "en état de poésie", c'est-à-dire être inventive et capable de créer du neuf à partir de ce qui existe.

Dernier orateur, Pierre LEFEBVRE, théologien scheutiste ayant travaillé pendant de nombreuses années

en Afrique centrale, estime que deux conditions sont nécessaires pour que le synode serve à quelque chose. D'une part, le processus synodal doit être vécu par l'ensemble des chrétiens comme lieu de prise de conscience et de parole. D'autre part, la réflexion doit partir des situations réelles, analysées par ceux qui la vivent. En effet, la théologie africaine naît des communautés africaines. De plus, l'avenir de l'Afrique n'est pas d'abord un problème d'Église, il concerne prioritairement les hommes et les femmes qui vivent sur le continent. Le texte des *Lineamenta* est trop ecclésiocentrique. Pour préparer le synode, LEFEBVRE propose trois axes d'engagement. Selon lui, il faut tout d'abord procéder à une analyse critique de la situation actuelle de l'Afrique. Cette analyse devra être structurelle et dégager les points névralgiques, en vue de créer des perspectives nouvelles. Elle s'interrogera aussi sur la signification des nombreux mouvements religieux qui surgissent un peu partout. Ensuite, il est nécessaire d'approfondir la Bonne Nouvelle de JÉSUS-CHRIST libérateur et sauveur et de réfléchir à la formation et à l'animation des croyants, convertis au programme de vie de Jésus et envoyés dans leur société comme témoins et prophètes. Une telle option implique la revitalisation des petites communautés et la priorité d'une lecture contextualisée des Écritures. Enfin, la mission de l'Église ne pourra s'accomplir que sur la base d'une éducation permanente de la conscience sociale des chrétiens, les groupes "Justice et Paix" étant une pièce maîtresse du projet. J. L. conclut son intervention en soulignant la nécessité du développement d'Églises régionales plus responsables et de la conversion aux méthodes actives de formation populaire : voir, juger, agir.

La réflexion entreprise le 13 mai se poursuivra dans trois ateliers thématiques (réconciliation, justice et paix, communautés ecclésiales vivantes), puis dans une journée d'approfondissement théologique prévue pour le 14 octobre 2008.

Maurice CHEZA



## **FONDATION PERE EVERARD : RAPPORT 2008**

A chaque fin d'année académique, notre revue publie le compte-rendu des aides que la Fondation Père EVERARD a pu distribuer aux étudiants en difficulté financière qui ont été sélectionnés. Nous remercions en leur nom nos généreux donateurs ; qu'ils soient assurés que ces aides vont réellement profiter à des jeunes qui se démènent au milieu de gros problèmes pour réussir des études qui leur tiennent à cœur et qu'ils veulent absolument réussir quels que soient les écueils qu'ils doivent affronter.

Nous aimerions être moins sévères au niveau de la sélection que nous devons opérer parmi les demandes que nous recevons en début d'année scolaire. Malheureusement nos ressources sont limitées et les donateurs sont moins nombreux qu'auparavant. Ceci explique que sur une cinquantaine de sollicitations, nous avons examiné seulement 38 dossiers et nous en avons accepté 23 soit moins que l'an dernier et le total des dons distribués s'élève donc à 11.000€ au lieu de 14.600€ en 2007.

Les étudiants retenus sont originaires des pays suivants : Maroc (9), Algérie (1), Cameroun (11), Rép. Démocratique du Congo (2). Ils étudient à Charleroi (6), Mons (13) et Bruxelles (4). Ils se répartissent dans les branches suivantes : sciences industrielles, informatique, génie civil, infirmier, électronique, imagerie médicale, médecine, gestion et communication.

Les aides ont été réparties comme suit : 9 x 600€, 2 x 500€, 10 x 400€, 2 x 300€ pour un total de 11.000€.



Nous renouvelons notre appel à la générosité des donateurs en faveur de la Fondation Père EVERARD qui aide les étudiants démunis du Tiers-Monde aux études en Belgique.

Ils ont besoin de vous. Nous comptons sur vos dons généreux, petits ou grands. Vous pouvez les verser au compte du CACEAC ASBL à Charleroi numéro : 000-1178819-75, avec la mention "Fondation Père EVERARD".

Si vous désirez recevoir une attestation fiscale pour votre don en faveur des étudiants du tiers-monde aidés financièrement par l'Asbl CACEAC (dans les critères de la Fondation ou en dehors), vous pouvez le verser au compte 000-0000041-41 de Caritas Secours International qui soutient notre projet, avec la mention "CACEAC projet P161".

A l'occasion d'un jubilé, d'un mariage ou d'un autre événement familial, songez à faire un double plaisir en désignant la Fondation comme bénéficiaire de la générosité de vos amis.

Grand et cordial MERCI de la part du CACEAC et de tous les bénéficiaires !





## Défense de thèse de doctorat

### Le contrôle de constitutionnalité en RD Congo Étude critique d'un système de justice constitutionnelle dans un État à forte tradition autocratique

*NDLR : le lundi 26 mai 2008 à Louvain-la-Neuve, Paul-Gaspard NGONDANKOY a défendu publiquement, en vue de l'obtention du titre de Docteur en Sciences juridiques, sa thèse dont le sujet est repris dans le titre. En voici le résumé.*

**L**a RD Congo, comme État disposant d'une Constitution écrite, organise, tant du point de vue des structures que des compétences, un système de contrôle de constitutionnalité qui s'inscrit dans le cadre du mouvement général du constitutionnalisme apparu au 18<sup>ème</sup> siècle européen, au moment où il fut question entre autres d'abolir l'absolutisme royal. Son système de justice constitutionnelle comprend, d'une part, un cadre organique et, d'autre part, un cadre matériel qui permet d'assurer un contrôle aussi efficace que possible des actes soumis à l'autorité de la Constitution.

Sur le plan organisationnel, on constate que, depuis la promulgation de la Loi fondamentale du 19 mai 1960 jusqu'à l'adoption par voie de référendum de la Constitution du 18 février 2006, deux types de juridictions investies du contrôle de constitutionnalité ont été expérimentées : d'une part, la Cour constitutionnelle et, d'autre part, la Cour suprême de Justice. Si la première, apparue en 1960, n'a pas pu fonctionner - en raison notamment de l'absence d'une volonté politique claire à ce sujet -, la seconde a, quant à elle, fonctionné de 1968 à ce jour, avant son remplacement annoncé par la nouvelle Cour constitutionnelle. De l'indépendance de la Cour suprême de Justice, il n'a été en réalité qu'un vrai discours, le système politique instauré de 1970 à 1990 (le M.P.R-parti-État) ayant miné, tant en droit qu'en fait, cette garantie indispensable à toute efficacité de la juridiction constitutionnelle. Il s'en faut d'ailleurs de beaucoup que la nouvelle Cour

constitutionnelle, créée à la faveur de la Constitution du 18 février 2006, échappe au poids de cette lourde tradition autocratique, dont les séquelles sont encore palpables aujourd'hui dans la vie des magistrats et dans le fonctionnement réel des institutions étatiques.

Sur le plan matériel, en revanche, on constate que le cadre congolais du contrôle de constitutionnalité, à l'opposé de la pratique généralement en vigueur dans des sociétés à forte tradition autocratique, est riche et digne de mention. Il définit les compétences du juge constitutionnel dans des domaines aussi traditionnels qu'insoupçonnés, élargissant ainsi la théorie du contrôle de constitutionnalité à plusieurs "objets" d'étude. Ainsi le juge constitutionnel congolais est compétent pour connaître de plusieurs types de contentieux allant des contentieux dits "normatifs" (interprétation de la Constitution, contrôle de constitutionnalité des normes juridiques) aux contentieux touchant au statut du Pouvoir politique (contrôle de la distribution horizontale et verticale du Pouvoir, contrôle de la dévolution constitutionnelle du Pouvoir), en passant par les contentieux mettant en cause la responsabilité des pouvoirs publics (dont le contentieux relatif à la responsabilité pénale est à cet égard l'exemple topique). Tel qu'il est défini, ce cadre matériel du contrôle de constitutionnalité est on ne peut plus prometteur du point de vue de l'instauration d'un État de droit constitutionnel.

Cependant, il ne peut y avoir État de droit constitutionnel dans une société

politique où la culture la plus dominante est celle non seulement de l'oralité et de la violation de la parole donnée, mais surtout, du culte du "chef". En effet, le poids de la longue tradition autocratique dans laquelle baigne la RD Congo depuis 1885 a, de notre point de vue, fait que, dans sa pratique, le système congolais du contrôle de constitutionnalité, pourtant riche en recettes constitutionnelles, a généré, de la part du juge constitutionnel, plusieurs types de "tactiques" jurisprudentielles. Selon que le juge constitutionnel congolais s'est trouvé, en effet, devant des contentieux à forte connotation politique ou pas, il a développé, pour "se sauver", essentiellement trois types de "tactiques": soit il s'est agi d'"éviter" d'opérer un contrôle méticuleux des actes ou faits lui soumis, soit il s'est agi de contribuer à l'"échec" même du contrôle de constitutionnalité, soit encore il s'est montré carrément lui-même un "instrument" à la disposition du Pouvoir politique.

Ce fut le cas notamment lors de l'exception d'inconstitutionnalité de la loi dite "BAKAJIKI" soulevée à l'occasion du contrôle de la régularité d'un arrêté ministériel (*arrêt Congo Motors Ltd*, 14 juin 1973) ou lors du contrôle de la régularité des ordonnances présidentielles des 16 juin et 6 juillet 1994 portant investiture d'un Premier ministre et nomination des membres de son Gouvernement (*arrêt USORAL et crts*, 21 août 1996). Ce fut le cas également lors de nombreux contrôles de constitutionnalité des lois opérés de 2001 à 2006, sous la "transition démocratique". Plus illustratifs de ces tactiques nous semblent être les contrôles de régularité opérés lors des dernières élections, en particulier lors de l'élection présidentielle des 30 juillet et 29 septembre 2006. À l'occasion du premier contentieux électoral ayant opposé en effet les candidats BEMBA et KABILA, le juge constitutionnel congolais, compte tenu de

l'hostilité du contexte politique de l'époque, s'est montré, nous semble-t-il, plus que pusillanime, apparaissant carrément comme l'"allié" du processus politique initié à Sun City. Cela en interprétant d'une manière fort restrictive ses compétences.

Deux principes de solution sont alors proposés pour que le système congolais du contrôle de constitutionnalité contribue véritablement à l'avènement d'un État de droit constitutionnel, tel qu'il est proclamé dans le préambule et dans l'article 1<sup>er</sup> de la Constitution. *Primo*, il faut poser pour thèse que le Congo du 21<sup>ème</sup> siècle n'a plus besoin d'un État à caractère autocratique, et que ceci est une condition fondamentale à la libération des forces démocratiques qui sommeillent dans chacun des citoyens et des magistrats du Congo. *Secundo*, il faut poser pour thèse complémentaire que l'avènement d'un État de droit démocratique (ce que C.J. FRIEDRICH appelle la "démocratie constitutionnelle") n'est possible que là où une Constitution démocratique est non seulement respectée par tous les citoyens, mais surtout appliquée par un corps de juges indépendants et revêtus d'aptitudes intellectuelles nécessaires à l'imposition de ce constitutionnalisme.

Car il ne s'agit pas que les tendances autocratiques qui somnoient dans chacun des dirigeants potentiels du Congo commandent la marche de sa démocratie ; il s'agit de faire en sorte que la parole du peuple exprimée dans le texte constitutionnel, quelles que soient par ailleurs les qualités techniques ou la légitimité démocratique de celui-ci, devienne, elle, souveraine, condition *sine qua non* de l'existence de tout État de droit constitutionnel. A cette double condition, le développement de la justice constitutionnelle permettra alors de faire en sorte que le projet de société démocratique dessiné dans la nouvelle Constitution ne reste pas que sur les pointillés...

Paul-Gaspard NGONDANKOY NKOY-ea-LOONGYA

## À TRAVERS LIVRES ET REVUES

1) **Mirko Dragolioub POPOVITCH et Françoise De MOOR (sous la direction), *Congo Eza***. Photographes de RD Congo, fotografen van de DRC, photographers from the DRC. Bruxelles, Africalia éditions - Roularta Books. 262 pages.

Chacun connaît la devise de Paris Match : "Le choc des mots, le poids des photos". L'ouvrage dont il est ici question s'inspire largement de ce slogan car il nous présente l'Afrique à travers un recueil de près de 200 photos, réalisées par des Africains et regroupées en huit thèmes (se débrouiller, éduquer, communiquer etc..) de la vie courante.

L'intérêt particulier de cet ouvrage est bien évidemment de nous montrer une Afrique vue non pas par des photographes étrangers mais par les autochtones eux-mêmes, en dépit de leurs moyens limités en ce qui concerne les nouvelles technologies de l'image. Mais au moins, avons-nous donc ici la réalité congolaise reprise en main par des Congolais.

A l'appui des photos, quatre écrivains ont accepté de préfacier chacun deux thèmes développés dans le recueil et réalisent ainsi une symbiose bienvenue de différents moyens d'expression artistique : cette confrontation des genres rend donc hommage à la richesse et à la force de la culture africaine. Chaque texte est présenté successivement en français, néerlandais et anglais, ce qui permet évidemment à un très large public de pénétrer pleinement dans l'univers qui nous est présenté.

Un fort bel ouvrage donc, qui comble un vide, celui de voir l'Afrique à travers le regard de ses propres enfants. La présentation très soignée en fera un fleuron de bibliothèque.

Eddy van SEVENANT

2) **Bienvenu SENE MONGABA, *L'instant de paix***, Kinshasa-Wavre-Bruxelles, éditions Mabiki, février 2008. 193 pages.(voir site internet : [www.mabiki.net](http://www.mabiki.net)). Prix : 15 €.

Ce petit roman se présente comme une sorte de saga familiale qui débute à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et se poursuit jusqu'à nos jours à travers la filiation d'une série de personnages attachants, de Baki le chasseur de fauves à Eleya la rebelle lumumbiste.

Mais cet instant de paix, il n'arrive qu'en toute fin du récit car avant cela, ce ne sont souvent que luttes contre les hommes ou les animaux, crimes, massacres, tortures diverses et toutes sortes d'avaries qui font de la vie de nos personnages une aventure permanente mais finalement passionnante à suivre : le livre se lit donc facilement et d'un seul trait.



L'auteur nous fait revivre la période pré-coloniale avec ses traditions villageoises, les chasses aux fauves, les mariages coutumiers, les joies et les difficultés de la vie en forêt ; puis vient l'époque des colonisateurs qui sont présentés sous un jour très défavorable pour ne pas dire plus, la résistance à l'introduction du christianisme qui allait à l'encontre de la religion traditionnelle mais à travers tous les bouleversements sociétaux, la continuité d'un état d'esprit purement africain qui poursuit courageusement la lutte malgré tous les obstacles. Quant à la période moderne de l'indépendance, elle est évoquée assez rapidement en vue de clôturer des événements bien plus anciens (une vengeance finale) et on devine aussi que la nouvelle classe dirigeante du pays ne sera pas beaucoup plus compréhensive ni bénéfique pour le peuple que l'ancienne puissance coloniale.

Sur le plan formel, on regrettera que les correcteurs de la maison d'édition aient laissé passer l'une ou l'autre coquille orthographique et l'on sourira de certains anachronismes comme celui de l'emploi d'un filet de pêche en nylon au XIX<sup>ème</sup> s. ou des soins au blessé dispensés par un kiné à la même époque. Mais tout cela n'est pas bien grave et l'on prendra beaucoup de plaisir à suivre les aventures multiples et variées des héros du roman dans leur recherche souvent vaine hélas de ce fameux instant de paix sous les tropiques.

Eddy van SEVENANT

**3) Guido CONVENTS, *Images et paix. Les Rwandais et les Burundais face au cinéma et à l'audiovisuel*.** Une histoire politico-culturelle du Rwanda-Urundi allemand et belge et des Républiques du Rwanda et du Burundi (1896-2008). Leuven, 2008. 604 pages. Avec le soutien de la Région Bruxelles-Capitale et de Africalia Asbl.

*NDLR : le 17 avril 2008 à Bruxelles, Africalia Asbl et l'Afrika Filmfestival (Leuven) ont organisé une troisième table-ronde audiovisuelle. Thème de cette année : "Diffusion des productions audiovisuelles dans la région des Grands-Lacs et en Afrique de l'Est." La première partie de la journée a été une sorte de prolongement de la réflexion entamée antérieurement et qui avait permis de montrer les enjeux et les perspectives de l'audiovisuel en RD Congo, au Burundi et au Rwanda. La deuxième partie a été consacrée à un état des lieux de la création et de la diffusion audiovisuelle en Afrique de l'Est : Kenya, Ouganda et Tanzanie. Mais un des moments forts de la journée fut sans doute la présentation du livre de Guido CONVENTS dont le titre est repris ci-dessus.*

En effet, ce livre peut être considéré comme une véritable somme sur l'histoire des productions audiovisuelles au Rwanda et au Burundi. Par la qualité et la quantité des informations fournies, l'auteur démontre incontestablement qu'il a bien maîtrisé son sujet. Il est vrai qu'il a beaucoup publié sur le cinéma africain depuis plusieurs années.

En se penchant particulièrement sur les cas du Rwanda et du Burundi, l'auteur a essayé "d'appréhender la culture cinématographique au Rwanda et au Burundi, en examinant les rapports que les habitants de ces pays ont entretenus avec le cinéma tout au long du XX<sup>ème</sup> et au début du XXI<sup>ème</sup> siècles. [L'étude] s'intéresse non seulement à la production des œuvres, mais aussi à d'autres éléments comme

l'exploitation, la distribution et la réception des films dans ces pays. Elle accorde une attention particulière au public, aux réalisateurs et aux acteurs, mais se penche également sur le rôle joué par le pouvoir politique et celui, considérable, des Églises (notamment catholique, avant et après l'indépendance)." (page 26).

Le livre est divisé en deux parties. La première (pages 31 à 212) est consacrée au cinéma de l'époque coloniale allemande et belge. Durant cette période, ce sont surtout les productions de l'Occident, réalisées parfois à des fins de propagande coloniale, qui sont montrées aux expatriés vivant en Afrique et aux indigènes. L'auteur montre en particulier le rôle joué par les Missionnaires dans la production de films à caractère éducatif et récréatif. Mais en même temps il fait aussi ressortir les attitudes des autorités de l'époque à l'égard du cinéma en Afrique.

Avec la deuxième partie (pages 213 à 531) intitulée *Rwanda et Burundi (1962-2008)*, on peut dire que les Rwandais et les Burundais entrent maintenant en scène, non plus en tant que consommateurs presque uniquement, mais cette fois-ci comme acteurs, producteurs, réalisateurs, distributeurs et même techniciens. Certes, les débuts n'ont pas été faciles comme on pouvait s'y attendre mais les recherches méthodiques et très fouillées de l'auteur permettent de se rendre compte de toutes les initiatives et d'une très grande partie des réalisations des organisations publiques ou privées et des particuliers. Et si la période précédente a été surtout marquée par l'avènement du cinéma, d'abord muet et ensuite sonore, on peut dire que le rôle de la télévision ne va cesser de se faire sentir dans les productions audiovisuelles de la seconde période, en particulier, pour le cas du Rwanda, avec les nombreux documentaires produits de 1994 à 2008 à propos du génocide rwandais. Il est à noter qu'en quelques années plusieurs longs métrages ont été réalisés sur le Rwanda. On peut parler d'un véritable engouement pour la production audiovisuelle, portée parfois par de jeunes producteurs, réalisateurs et acteurs dont les talents se confirment de jour en jour.

Véritables témoins de l'histoire, de la culture ou de la vie tout simplement de tout un peuple, les productions audiovisuelles au Rwanda et au Burundi ne manqueront pas d'intéresser toutes les personnes désirant comprendre les différents épisodes qui ont marqué l'histoire de ces pays. On ne peut donc que recommander le livre à l'attention des lecteurs de la revue.

M. H.

## **NOUVELLES FAMILIALES**

Nous sommes heureux de vous faire part de la naissance :

- le 22 mai 2008 à Charleroi, de Jean-Elie, fils de Johnny MUKOKO BOPOPI et Joséphine YASSAMBIA K.

Nous lui souhaitons une vie heureuse dans sa familles et dans sa communauté.

C'est avec regret que nous vous faisons part du décès :

- le 7 juin 2008 au Cameroun, de Emmanuel KUINDJA, à l'âge de 71 ans, père de Philibert KONANA

Ne soyons pas tristes de l'avoir perdu mais soyons reconnaissants de l'avoir eu. (Saint Augustin).